

Centre Social
Ecully Le kiosque d'Écully

projet familles

2021
2025



TABLE DES MATIERES

Partie 1 Bilan de la période 2017-2021.....	5
Les adhérents & les usagers.....	6
Les bénévoles et la vie associative.....	8
Les ressources humaines.....	10
Les ressources financières et la gestion du budget.....	12
Les projets et activités.....	14
Partie 2 Evaluation du projet familles 2017-2021	17
Méthodologie de l'évaluation des projets 2017-2021.....	17
Priorité 1 Une communauté d'adultes bienveillante pour une éducation coordonnée des enfants.....	18
Priorité 2 Des relations familiales positives dans un environnement en évolution	26
Priorité 3 De nouveaux équipements dédiés à la famille : une complémentarité de l'offre à assurer aux habitants.....	36
Partie 3 Diagnostic de territoire	43
Méthodologie du diagnostic de territoire.....	43
Caractéristiques sociodémographiques de la commune d'Ecully.....	46
Analyse des besoins exprimés par les familles.....	50
Partie 4 Débat d'enjeux & définition des priorités 2021-2025	55
Méthodologie de définition des priorités	55
Partie 5 Cadre opérationnel et ressources du projet 2021-2025.....	59
Méthodologie de définition du cadre opérationnel.....	59
Priorité 1 Des adultes en confiance dans leurs fonctions éducatives et parentales.....	60
Priorité 2 Des loisirs renforçant la cohésion familiale	62
Ressources humaines et financières du projet.....	64

EN QUELQUES MOTS

Ces « projets de développement social et familles » sont l'aboutissement d'un processus d'une durée de dix mois, entamé en septembre 2020 dans un contexte particulier qui aura nécessité de concilier rigueur de la démarche participative indispensable à l'exercice et respect du cadre sanitaire ! Débuté avec six mois de retard sur le calendrier initialement prévu en raison du confinement de mars 2020, l'équipe du Centre Social n'a eu de cesse d'adapter son cadre de travail au rythme des protocoles sanitaires qui se sont succédés, ne ratant pas la moindre occasion de mettre le bout du nez dehors pour aller à la rencontre des habitants, acteurs du territoires et partenaires.

Malgré les contraintes de regroupement de personnes, le travail associé a été une composante forte de la dynamique initiée par le Centre Social pour conduire ce renouvellement de projets. Ainsi,

un « groupe projet » composé des salariés et d'une douzaine d'habitants bénévoles et administrateurs de l'association s'est attaché à en mettre en œuvre les différentes étapes. L'ensemble du processus a été suivi par un « comité de suivi stratégique » qui s'est régulièrement réuni et a regroupé le bureau, le directeur et la coordinatrice familles du Centre Social, des élus et techniciens de la Ville d'Ecullly, la coordinatrice du Département Animation et Vie Sociale de la CAF du Rhône en charge de l'accompagnement du Centre Social d'Ecullly et la directrice de territoire de la Maison de la Métropole. Le bureau du Centre Social et son Conseil d'Administration ont aussi porté un regard attentif sur le déroulement du processus, pour lequel l'association a souhaité être accompagnée par un chargé de mission embauché spécifiquement dans ce cadre.

Il est important de noter que ce renouvellement s'inscrit dans un contexte de réorganisation des ressources humaines du Centre Social avec l'arrêt de son accueil de loisirs en juin 2021. La définition des nouveaux projets revêt donc le double enjeu de redéployer les ressources humaines de l'association à l'aune des nouvelles priorités tout en garantissant son équilibre financier structurel suite à l'arrêt d'une activité fortement rémunératrice.

Merci à l'équipe d'avoir porté avec conviction ce processus de renouvellement malgré le contexte très particulier. Merci aux habitants, acteurs du territoire et partenaires qui ont contribué à la définition de ces nouveaux projets de développement social et familles 2021-2025.

PARTIE 1

BILAN DE LA PERIODE 2017-2021

Le bilan proposé ici n'a pas pour objectif de restituer de manière exhaustive l'ensemble des réalisations de l'association entre 2017 et 2021. Pour cela, un rapport annuel présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale a été réalisé.

Il vise à donner des clés de lecture et de compréhension des évolutions de l'association qui, conjuguées aux données présentées dans le cadre de l'évaluation, permettent d'identifier les forces et les points à améliorer de l'association à prendre en compte pour la réalisation des projets de développement social et familles 2021-2025.

LES ADHERENTS & LES USAGERS

Le Centre Social s'adresse à l'ensemble des habitants d'Écully quelle que soit leur provenance géographique. Ces dernières années, si le nombre de familles adhérentes est en nette augmentation, il n'en demeure pas moins que l'association a une empreinte particulière sur les quartiers Sources et Pérollier où elle dispose de la majorité des ses équipements.

Un nombre de familles adhérentes en nette augmentation

Le nombre de familles adhérentes augmente significativement entre 2017 et 2019 (+8%) L'attrait des habitants pour les activités proposées par le Centre Social témoigne de la vitalité de l'association. Il y avait en moyenne 550 familles adhérentes entre 2008 et 2013, 691 entre 2013 et 2017 et 713 entre 2017 et 2020. La forte diminution constatée en 2020 est sans surprise liée à la crise sanitaire qui n'a pas permis de maintenir le même niveau d'activité que les années antérieures.

Une répartition par sexe inégale **selon la tranche d'âge**

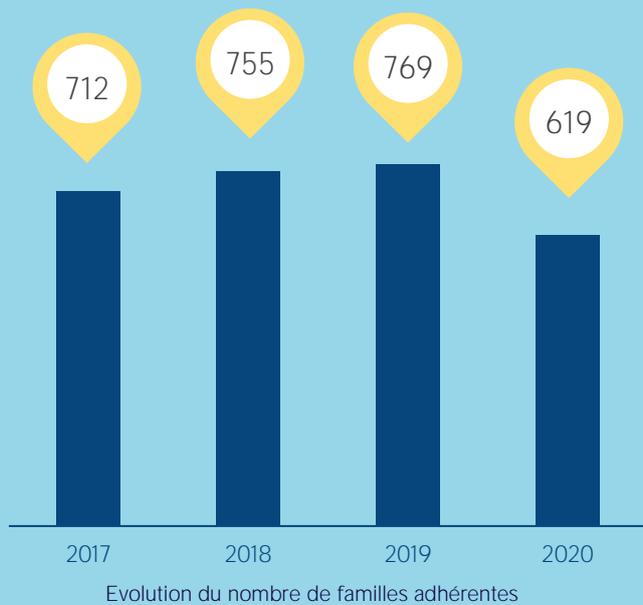
La représentativité des sexes selon les âges est relativement inégale. En réalisant des regroupements homogènes, on observe qu'il y a une relative équité pour les moins de 18 ans. En revanche, les filles fréquentent beaucoup moins que les garçons les activités du Centre Social entre 18 et 25 ans. A contrario, le phénomène inverse se produit pour les plus de 25 ans, avec un public féminin largement dominant.

Une proportion de jeunes **et d'adultes** qui augmente sensiblement

En ce qui concerne l'âge des usagers adhérents, il est possible de dégager quelques tendances d'évolution. Celles-ci sont à analyser au regard de données 2020 particulières en raison du contexte sanitaire. Le Centre Social accueille proportionnellement – et numériquement – davantage d'habitants de plus de 60 ans (11% en 2017 contre 15% en 2020). Cela s'explique par une augmentation de la fréquentation des activités dédiées aux aînés et par la forte augmentation du bénévolat, 56% des bénévoles de l'association ayant plus de 60 ans. La tranche d'âge 15-25 ans connaît aussi une augmentation (8% des usagers adhérents en 2017 contre 11% en 2020) et témoigne de la capacité du Centre Social à proposer des activités adaptées à ce public. Enfin, la proportion d'usagers de moins de 10 ans diminue, passant de 53% du public accueilli en 2017 à 45% en 2020. Cette baisse s'explique par la fuite d'une partie des enfants qui fréquentait l'accueil de loisirs du Centre Social vers le nouveau complexe sportif et de loisirs.



Répartition par sexe selon les âges - données 2020

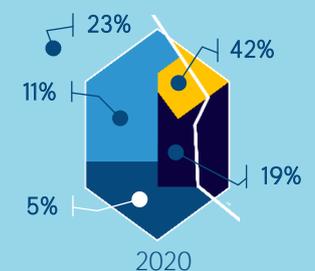
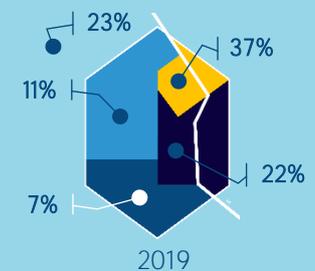
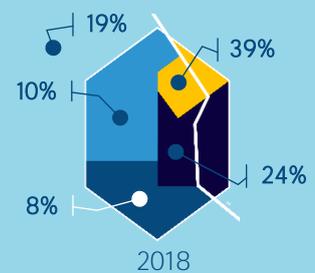
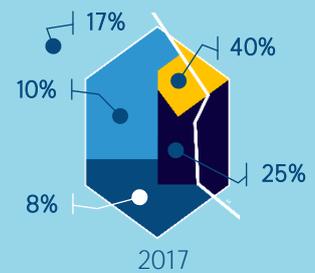


Une augmentation des familles adhérentes qui n'habitent pas Ecully

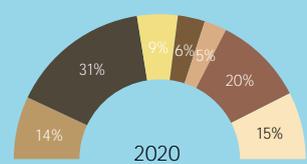
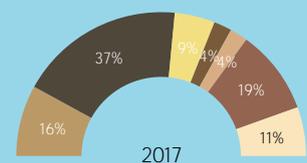
Le nombre de familles adhérentes au Centre Social qui n'habitent pas Ecully passe de 17% en 2017 à 23% en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'accueil de loisirs. En effet, le nombre de familles non-éculloises utilisant ce service augmente et passe en proportion de 16% en 2018 et avant à 25% depuis 2019.

De nombreux usagers non-adhérents à l'association

Une partie des activités proposées par le Centre Social ne nécessite pas d'adhésion pour en bénéficier : le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), les permanences de la CESF - Conseillère en Economie Sociale et Familiale - de l'écrivain public ou encore de l'avocat, le foot en salle pour les jeunes majeurs. Ces activités accueillent en moyenne 300 personnes chaque année. A noter également les nombreux événements et animations de proximité qui profitent à 2000 habitants en moyenne chaque année (cumul des participants aux différents événements et animations).



Evolution de la provenance géographique des familles adhérentes



- 0 à 3 ans
- 4 à 10 ans
- 11 à 14 ans
- 15 à 17 ans
- 18 à 25 ans
- 26 à 59 ans
- 60 ans et +

Répartition par tranche d'âges

LES BENEVOLES ET LA VIE ASSOCIATIVE

Le bénévolat et la vie associative ont été l'objet d'une attention particulière entre 2017-2021, notamment au regard de la priorité « le centre social, un lieu encourageant l'implication et valorisant les habitants ». Les actions et travaux d'équipe sur le ressort motivationnel du bénévole, le travail associé salarié/bénévole, l'organisation de la gouvernance, etc... ont très certainement contribué au développement du bénévolat .

Davantage de bénévoles impliqués dans la mise en **œuvre des projets du Centre Social**

Le bénévolat s'est considérablement développé avec en moyenne 109 bénévoles impliqués annuellement ces 4 dernières années contre 84 pour la période 2013-2017. Le temps « de travail » des bénévoles représente annuellement l'équivalent de 4ETP. On constate une augmentation particulièrement importante du nombre d'habitants bénévoles sur l'accompagnement à la scolarité et les ateliers sociolinguistiques. La ludothèque a aussi développé un réseau de bénévoles significatif entre 2017 et 2020.

« Sachez que si vous êtes une femme de plus de 60 ans et habitez les quartiers Vianney, Cerisiers ou au Centre d'Ecully, alors vous avez statistiquement une plus grande probabilité de réaliser du bénévolat au Centre Social que d'autres habitants à Ecully ! Ce traitement statistique mettant en lumière le portrait-robot du bénévole type vous fait doucement sourire ? Alors aidez-

nous à faire mentir les chiffres en vous engageant à nos côtés... Rendez-vous l'année prochaine pour voir si notre portrait-robot aura évolué ! »
Rapport annuel 2019

Un Bureau stable et un fort renouvellement du Conseil **d'Administration**

Le Bureau s'est davantage réuni avec en moyenne 6 rencontres annuelles entre 2017 et 2020 contre 5 pour la période précédente. Le Conseil d'Administration s'est quant à lui retrouvé 5 fois par an. Contrairement au Bureau composé des mêmes personnes en début et en fin de période 2017-2021, le Conseil d'Administration s'est fortement renouvelé avec 6 candidatures de membres élus en 2018, 3 en 2019 et 2 en 2020. Concernant les membres de droit, on note l'arrivée d'un nouvel administrateur de la Caf en 2019 et de 3 élus municipaux en 2020 suite aux élections municipales. Pour des raisons diverses (déménagements, autres engagements associatifs, départ en étude pour certains jeunes),

+35%

DE PARTICIPATION
MOYENNE AUX
ASSEMBLEES
GENERALES

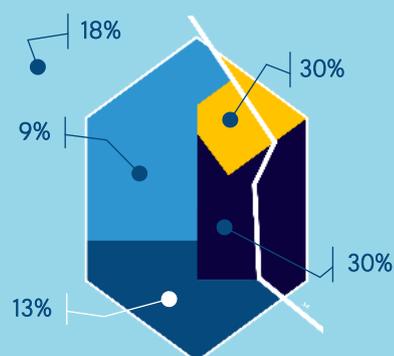
+30%

DE BENEVOLES
IMPLIQUES DANS
LES ACTIONS ET
PROJETS
DU CENTRE SOCIAL



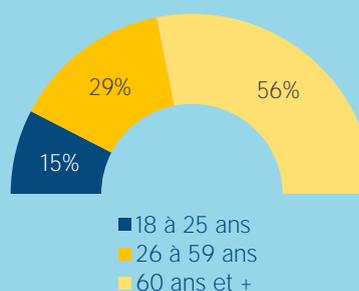
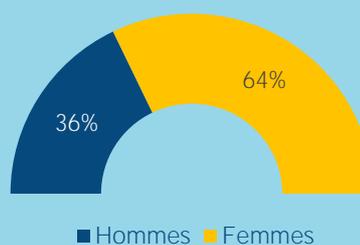
6 administrateurs élus ont démissionné de leur fonction en 2018 et 2019. En 2020, le Conseil d'Administration est composé de 9 membres élus (minimum statutaire).

Le Conseil d'Administration a tendance à se féminiser ces dernières années. Les femmes, qui représentaient 60% des administrateurs en 2017, passent à un peu plus de 75% en 2020. Le taux de présence aux réunions du Conseil d'Administration passe de 80% pour la période 2013-2017 à 70% entre 2017 et 2020.



Une participation plus importante à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a regroupé en moyenne 70 adhérents entre 2017 et 2020 contre 50 pour la période précédente. Même si elle augmente, cette participation reste peu importante au regard du nombre de familles adhérentes - 10% des familles adhérentes participent à l'Assemblée Générale.



LES RESSOURCES HUMAINES

Le Centre Social regroupe différents métiers du champs de l'intervention sociale, de l'animation socioéducative et du développement local aux côtés de missions administratives. Cette diversité de cultures professionnelles, avec des approches et des méthodes parfois différentes, nécessite des temps d'échange et d'acculturation réguliers en équipe et constitue une véritable richesse au service de l'animation globale du territoire.

Baisse de la masse salariale entre 2017 et 2020

La fin annoncée des contrats aidés en 2018 a nécessité une planification rigoureuse des ressources humaines entre 2017 et 2020. L'association entretenait une forte dépendance à ce dispositif en bénéficiant à cette première date de 7 contrats aidés représentant 70 k€ d'aide de l'Etat. Sur ces 7 contrats aidés, 5 ont été transformés en CDI et 2 ont basculé sur des CEE (Contrat d'Engagement Educatif). La part de la masse salariale en CDI passe ainsi de 57% en 2017, soit 11,49 ETP, à 82% en 2020, soit 15,58 ETP.

Le Centre Social accuse au final une baisse de 7% de ses ressources humaines sur la période, ce qui demeure considérable.

Les ressources affectées au pilotage et la logistique baissent en moyenne de 8% entre 2017 et 2020 par rapport à la période précédente. Les ressources affectées à l'animation des activités baissent quant à elles de 11% en moyenne.

Evolution de l'organigramme de l'association

L'organigramme de l'association reste relativement stable ces dernières années. Sur une équipe composée de 21 salariés, 6 départs sont comptabilisés entre 2017 et 2020, soit un renouvellement de 28% du personnel (contre 42% sur la précédente période).

Au 31 décembre 2020, 6 référents projets conduisent l'ensemble des actions proposées par l'association à l'aide d'une équipe de 10 animateurs et animatrices (hors vacataires accueils de loisirs) et à l'appui de 5 salariés dédiés au pilotage et à la logistique.

Réunions référents et réunions générales

L'équipe salariée s'est réunie régulièrement tout au long de la période. D'une part dans le cadre de réunions « référents » qui regroupent la direction, les référents projets et référents administratifs - 20 rencontres par an. Ces rencontres

permettent de suivre la mise en œuvre du projet associatif et des actions portées par le Centre Social. Elles visent aussi à organiser la gestion des locaux et la vie de l'ensemble de l'équipe. D'autre part dans le cadre de réunions « générales » qui regroupent l'ensemble des salariés - 8 fois par an. Ces rencontres sont dédiées à des temps d'acculturation thématique mais aussi d'échanges sur les projets de l'association et la vie d'équipe.

Un fonctionnement d'équipe optimisé

Beaucoup de salariés indiquent avoir une charge de travail qui a augmenté pendant la période 2017-2021, en raison de la baisse des ressources humaines salariées concomitante à une augmentation du nombre de projets et actions mis en place par l'association.

Pour faire face à cette quantité importante de travail, le fonctionnement de l'équipe est très optimisé - non sans fatigue pour le personnel salarié qui doit tenir une cadence soutenue.



ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS

EAJE les Loustics
Béatrice Bidaud*, Zina Touati, Sylvie Rodriguez, Pierre Tissot

Accueil de loisirs
Julien Peytoureau*, Pierre Tissot, Nawel Brahmi, Delphine Leroy, Vacataires

Ateliers ludique dans les écoles
Céline Hémond*, Pierre Tissot, Delphine Leroy



LOISIRS DE PROXIMITÉ

Groupes loisirs
Justine Bardin*, Caroline Chabridon*, Théodore Dhenain, Amar Harbi, Intervenants externes, Bénévoles

Multisports et local jeunes 11-25 ans
Nawel Ouramdane*, Djamel Haroun, Amar Harbi

Repas et sorties séniors
Céline Hémond*, Bénévoles

Animations hors les murs
Justine Bardin*, Céline Hémond*, Nawel Ouramdane*, Théodore Dhenain, Bénévoles



FABRIQUE A PROJETS

Fabrique à projets 11-17 ans
Nawel Ouramdane*, Théodore Dhenain

Fabrique à projets 16-25 ans
Nawel Ouramdane*, Justine Bardin*

Fabrique à projets 25 ans et +
Justine Bardin*



MAISON DES SERVICES

Accompagnement à la scolarité
Julien Peytoureau*, Nawel Brahmi, Nawel Ouramdane*, Théodore Dhenain, Bénévoles

Chantiers VVV
Justine Bardin*, Djamel Haroun

Accompagnement insertion socioprofessionnelle
Caroline Chabridon*, Bénévoles

Atelier sociolinguistique
Caroline Chabridon*, Agnès Brugier, Bénévoles

Permanences
Caroline Chabridon*, Bénévoles



LABO DES PARENTS

LAEP
Béatrice Bidaud*, Zina Touati

Ateliers parents/enfants
Béatrice Bidaud*, Caroline Chabridon*, Céline Hémond*, Zina Touati

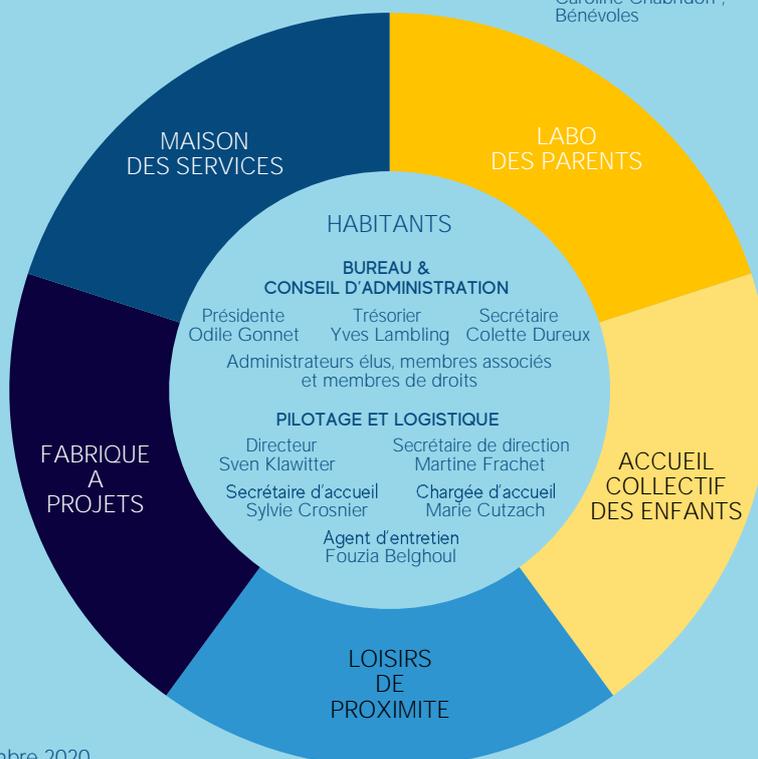
Ludothèque
Céline Hémond*, Emmanuel Ronjat, Bénévoles

Sorties familiales
Caroline Chabridon*, Justine Bardin*, Bénévoles

Accompagnement vacances en familles*
Caroline Chabridon*

*Liste des référents projets
Caroline Chabridon, Justine Bardin, Nawel Ouramdane, Céline Hémond, Julien Peytoureau, Béatrice Bidaud

Fonction de coordination
Caroline Chabridon - projet familles



Organigramme au 31 décembre 2020

LES RESSOURCES FINANCIERES ET LA GESTION DU BUDGET

Le budget de l'association a régulièrement été bousculé pendant la période 2017-2020 : disparition des aides de l'Etat au titre des contrats aidés, allègement des cotisations sociales des entreprises, activité partielle lors de la crise sanitaire. Malgré ces éléments qui ont nécessité une adaptation permanente et une lecture fine de leurs impacts, le budget du Centre Social reste globalement maîtrisé et l'équilibre structurel de l'association assuré.

Une disparition progressive **des aides de l'Etat** au titre des contrats aidés en 2017 et 2018

Avec la disparition des aides de l'Etat au titre des Contrats Aidés, planifiée lors de l'élaboration des projets 2017-2021, l'un des principaux enjeux de la période a été de maintenir un équilibre budgétaire structurel tout en conservant la même capacité d'action de l'association. En 2017, le passage de l'accueil de loisirs de 5 tranches d'âges à 3 tranches a permis en jouant sur le taux d'encadrement de diminuer le recours aux vacataires et ainsi de transformer 3 contrats aidés en CDI.

La révision de la grille des tarifs de cette même activité en 2018 (augmentation de l'ordre de 5% des tarifs après plusieurs années de stabilité) conjuguée à un taux de remplissage exceptionnel, a permis d'apporter des ressources complémentaires à l'association et minimiser les résultats négatifs de 2017 et 2018 (ces résultats étaient initialement prévus négatifs à hauteur de -9,6 k€ et -8,1 k€ dans le cadre de la dotation aux amortissements pris sur la réserve pour des travaux de réhabilitation financés par la

vente des locaux historiques du Centre Social en 2007)

Un budget bousculé en 2019 et 2020

Le résultat positif de l'année 2019 à hauteur de 33 k€ est lié, d'une part à un don exceptionnel de l'association Ecully Musical de 18 k€ lors de sa dissolution, et d'autre part, à un bonus mixité sociale obtenu de la CAF à hauteur de 25 k€. L'année 2019 est par ailleurs marquée par une diminution des ressources usagers (-13 k€) du fait d'une baisse conséquente des tarifs pratiqués aux familles les plus aisées fréquentant l'accueil de loisirs du Centre Social, et ce afin de rester compétitif face au développement de l'accueil de loisirs municipal les mercredis (leur grille tarifaire étant plus avantageuse que le Centre Social pour les familles aisées). A noter également l'obtention d'un nouveau financement de la Métropole au titre de la remobilisation active de bénéficiaires RSA.

L'année 2020 ressort également avec un résultat positif à hauteur de 18 k€, la baisse des activités en raison de la crise sanitaire et donc des recettes usagers étant

compensées par la diminution des achats et par les aides de l'Etat versée dans le cadre de l'activité partielle. A noter que l'association perçoit cette même année une nouvelle prestation de service jeunesse de la Caf à hauteur de 20 k€, prestation qui remplace le financement de 15 k€ que percevait le Centre Social pour la Fabrique à Projets 11-17 ans dans le cadre du dispositif « Fond Public et Territoire. »

Augmentation de la subvention globale accordée par la Ville

La Ville d'Ecully a soutenu le Centre Social pendant toute la période 2017-2021 avec une augmentation totale des financements accordés de 1,4% entre 2017 et 2021. La subvention globale a progressé chaque année de l'ordre de 1%, passant de 325 k€ en 2017 à 335 k€ en 2020. A noter une diminution du financement demandé par le Centre Social au titre de son intervention dans les écoles en 2018 (passant de 15,2 k€ à 12,5 k€).

34%

TAUX DE PILOTAGE ET LOGISTIQUE
(part du budget consacrée au pilotage et à la logistique)

71%

TAUX DES CHARGES DE PERSONNEL
(part du budget consacrée aux charges de personnel)

39%

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
(part des ressources usagers et prestations de services sur les produits de l'association - hors produits divers)

29%

CAPACITE D'AUTONOMIE
(part du financement non affecté une fois les charges de pilotage et de logistique couverte sur l'ensemble des charges - hors pilotage et logistique)

PRODUITS	CR 2017	CR 2018	CR 2019	CR 2020
Participation des usagers, cotisations et prestations	127 087 €	154 977 €	143 726 €	81 109 €
Versement CCAS passeport loisirs	11 991 €	14 571 €	14 362 €	9 818 €
Prestations de services CAF du Rhône	181 038 €	190 182 €	221 458 €	231 566 €
Sous total ressources usagers	320 116 €	359 730 €	379 546 €	322 493 €
Subventions Ville d'Ecully	425 450 €	424 886 €	428 174 €	431 495 €
Subventions CAF du Rhône	42 108 €	40 890 €	43 378 €	26 031 €
Subventions Etat	8 154 €	10 454 €	8 054 €	4 754 €
Contrats aidés Etat	56 356 €	8 987 €	0 €	0 €
Subventions Métropole de Lyon	35 840 €	38 983 €	46 697 €	40 780 €
Subvention investissement Région Rhône-Alpes	2 500 €	2 500 €	1 875 €	0 €
Autres subventions et dons	538 €	708 €	19 987 €	4 527 €
Sous total subventions et dons	570 945 €	527 407 €	548 165 €	507 587 €
Produits financiers	1 299 €	1 231 €	890 €	819 €
Remboursements formation/maladie et activité partielle	3 756 €	5 157 €	2 962 €	43 471 €
Produits exceptionnels	10 963 €	9 490 €	273 €	2 005 €
Sous total produits divers	16 018 €	15 878 €	4 125 €	46 294 €
Total Produits	907 080 €	903 015 €	931 835 €	876 374 €

CHARGES	CR 2017	CR 2018	CR 2019	CR 2020
Salaires et charges	708 331 €	691 331 €	674 148 €	663 647 €
Achats pour fonctionnement et activités	179 899 €	192 306 €	184 683 €	154 871 €
Impôts et taxes	20 103 €	21 970 €	25 390 €	21 088 €
Dotation aux amortissements	15 174 €	14 331 €	11 832 €	5 681 €
Dotation provisions départ retraite/risque	0 €	0 €	0 €	10 800 €
Autres charges	2 362 €	892 €	2 411 €	2 331 €
Total Charges	925 870 €	920 829 €	898 465 €	858 418 €

RESULTAT	CR 2017	CR 2018	CR 2019	CR 2020
Différence Produits - Charges	-18 790 €	-17 814 €	33 370 €	17 956 €

Evolution des frais de personnel	CR 2017	CR 2018	CR 2019	CR 2020
Frais de personnel	659 462 €	649 994 €	636 476 €	619 808 €
Animateurs activités aux honoraires	22 401 €	16 212 €	13 432 €	20 246 €
Compta Paye et fonctionnement Honoraires	20 222 €	18 624 €	20 478 €	16 100 €
Formations	6 245 €	6 501 €	3 763 €	7 493 €
Sous total salaires et charges	708 331 €	691 331 €	674 148 €	663 647 €
Remboursements maladie et activité partielle	-125 €	-2 834 €	3 315 €	-36 752 €
Remboursement formation	-3 756 €	-5 157 €	-2 969 €	-6 719 €
Contrats aidés	-56 356 €	-8 987 €	0 €	0 €
Frais de personnel (totaux nets)	648 094 €	674 353 €	674 502 €	620 176 €

LES PROJETS ET ACTIVITES

Les projets et activités conduits par le Centre Social se sont développés pendant la période 2017-2021, multipliant les outils à disposition de l'association pour répondre aux objectifs visés par les projets de développement social et familles. Sans tenir compte de l'année 2020 impactée par la crise sanitaire, et en utilisant le même mode de décompte, le nombre de participants sur les activités régulières du Centre Social a augmenté de 16% entre 2017 et 2019.

Structuration de l'écoute du territoire et intensification de l'**aller-VERS**

Une partie de l'équipe a été formée à l'écoute du territoire, notamment afin de « capter » les problématiques rencontrées par les habitants et les accompagner collectivement à trouver des solutions. Dans ce cadre, les salariés du Centre Social ont intensifié la pratique de l'aller-vers en circulant très régulièrement pour rencontrer les habitants, principalement sur les quartiers Sources et Pérollier mais pas exclusivement.

Déploiement d'activités visant l'**insertion** socioprofessionnelle

Le Centre Social a davantage investi le champs de l'insertion socioprofessionnelle, notamment en déployant une action de remobilisation active des

bénéficiaires RSA socle en lien avec les partenaires et acteurs du territoire. Toujours dans cette démarche de favoriser l'insertion socioprofessionnelle, l'association a développé des modules d'animations complémentaires liés au monde du travail dans le cadre des ateliers sociolinguistiques.

Développement des animations de proximité

La volonté de l'équipe à proposer davantage d'animations de proximité avait été exprimée en 2017, notamment pour renforcer les échanges et améliorer le vivre ensemble entre habitants des quartiers Sources et Pérollier. Ainsi, une douzaine d'animations annuelles complémentaires à celles qui existaient déjà (fête de quartier, ludoparc, spectacle de Noël, etc...) a été mis en place. Chacune de ces animations ciblait une tranche d'âge

particulière ou au contraire visait la rencontre entre générations : Tag Archery, Chapidome, fête des voisins, fête mondiale du jeu, animation sport de raquettes en partenariat avec Décathlon, etc...

Evolution des groupes loisirs

Deux groupes loisirs ont été mis en place sur l'impulsion de collectifs d'habitants accompagnés par le Centre Social : Fémina Gym et Sophrologie Bien-être. Plus globalement, la fréquentation des groupes loisirs a progressé de 25% sur la période, certainement du fait de la gratuité d'un certain nombre d'entre eux (ceux ne nécessitant pas la présence d'un intervenant professionnel rémunéré). Sur les dix groupes loisirs recensés en 2020, 6 sont en effet en autogestion par les usagers.

Accueil collectif des enfants	2017	2018	2019	2020
Multiaccueil Les Loustics 1-3 ans	34	36	27	28
Accueil de loisirs 3-5 ans	194	208	199	141
Accueil de loisirs 6-8 ans	193	203	159	111
Accueil de loisirs 9-13 ans	29	41	71	45
Ateliers ludiques dans les écoles	306	493	456	248
AEP	43	34	61	56
TOTAL	929	1015	973	629

Les loisirs de proximité	2017	2018	2019	2020
Groupes loisirs cumulés	140	207	176	166
Loisirs de proximité 11-15 ans	41	33	22	24
Loisirs de proximité 16-25 ans	64	65	48	39
Loisirs de proximité seniors (repas)	49	65	54	42
Loisirs de proximité seniors (sorties)	26	30	36	16
TOTAL	320	400	336	287
Groupes loisirs en nombre de bénéficiaires différents	119	149	154	146
Seniors en nombre de bénéficiaires différents	49	68	84	44

Les loisirs de proximité (animations et événements)	2017	2018	2019	2020
Ludothèque Enfants/Parents dans les parcs	538	316	451	0
Ludothèque anniversaires	187	130	76	24
Ludothèque prestation gratuites et payantes	242	257	293	24
Ludothèques soirées et événements	111	99	40	7
Événements mis en place dans le cadre de la fabrique à projets 11-17 ans	223	205	83	74
Événements mis en place dans le cadre de la fabrique à projets adultes	67	0	20	14
Spectacle de Noël	77	85	61	0
Spectacle de danse orientale	39	50	0	0
Fête de quartier	662	350	350	0
Animations de proximité	318	277	507	81
Animations sportives (Ville et Clubs Sportifs)	26	25	28	0
TOTAL	2490	1794	1909	315

La Fabrique à projets	2017	2018	2019	2020
FAP 11-17 ans	121	95	113	73
FAP 16-25 ans	16	14	16	9
FAP Adultes	6	49	32	35
TOTAL	143	158	161	117

La maison des services	2017	2018	2019	2020
Accompagnement à la scolarité primaire	38	39	45	38
Accompagnement à la scolarité secondaire	59	56	53	53
Chantiers VVV	39	38	43	32
Accompagnement des adultes vers l'emploi	16	17	24	28
Accompagnement bénéficiaire RSA	8	7	17	17
Atelier sociolinguistique	42	43	43	29
Atelier informatique	10	25	31	13
Atelier tri des papiers	0	25	43	0
Permanence d'avocat, écrivain public & médiation familiale	112	110	121	60
Rendez-vous de la conseillère en économie sociale et familiale	80	72	91	82
TOTAL	404	434	511	352

Le labo des parents	2017	2018	2019	2020
Ateliers parents/enfants ludothèque	78	96	220	10
Atelier parents/enfants les tout petits en éveil	38	36	38	30
Atelier parents/enfants les plus petits en vacances	101	60	76	48
Atelier parents/enfants les petits fûtés - école élémentaire Pérollier depuis 2019	64	49	94	45
Atelier parents/enfants/jeunes accompagnement à la scolarité	0	0	0	19
LAEP	93	96	87	61
Parents aux devoirs scolaires des enfants	17	16	26	13
Accueil ludothèque	212	274	262	111
Sorties familiales	109	123	137	81
Accompagnement vacances familles	32	19	26	21
Groupe parents ressources	14	12	22	0
TOTAL	758	781	988	458

Total participants sur activités régulières	2554	2788	2969	1843
Total participants sur événements et animations de proximité	2490	1794	1909	315

- Septembre à novembre 2020*

+ ENQUETE
EVALUATIVE AUPRES
DES PARTENAIRES
22 partenaires et acteurs du territoire rencontrés (30 rencontres prévues mais non finalisées en raison du confinement)
- Septembre 2020 à février 2021*

+ EVALUATION INTERNE
SALARIES
2 réunions générales avec l'ensemble des salariés
3 réunions référents thématiques
6 focus groupes thématiques
- Octobre à novembre 2020*

+ ENQUETE
EVALUATIVE AUPRES
DES HABITANTS
27 habitants interrogés (50 entretiens prévus mais non finalisés en raison du confinement)
- Novembre 2020 à janvier 2021*

+ ENQUETE
EVALUATIVE AUPRES
DES USAGERS
132 usagers interrogés
- Janvier 2021*

+ ENQUETE
EVALUATIVE
AUPRES DES
BENEVOLES
19 bénévoles interrogés
- Février 2021*

+ PRESENTATION DE
L'EVALUATION
Comité de suivi stratégique

PARTIE 2

EVALUATION DU PROJET

FAMILLES

2017-2021

Lors de l'élaboration des précédents projets de développement social et familles, il avait été fait le choix d'évaluer les actions par le prisme d'un certain nombre d'indicateurs variés. Si cette démarche très ambitieuse a eu pour avantage d'évaluer très précisément les actions conduites par le Centre Social, le nombre important de questions évaluatives - 199 au total - a mobilisé beaucoup de temps de la part de l'équipe au-delà de celui déjà déployé pour la mise en œuvre des nombreux projets portés par l'association. De manière complémentaire à l'évaluation des résultats et à titre expérimental, le Centre Social propose une évaluation de l'utilité sociale du projet pour chacune des priorités mise en œuvre entre 2017 et 2021.

METHODOLOGIE

DE L'EVALUATION

DES PROJETS 2017-2021

La phase d'évaluation des projets de développement social et familles 2017-2021 a eu lieu de septembre 2020 à février 2021, sur une durée totale de 6 mois. Elle a quelque peu précédé la phase de diagnostic du territoire, certains outils d'enquêtes déployés à cette occasion ayant permis d'appréhender des aspects relatifs au diagnostic.

Le processus a été amorcé par une série de rencontres avec les partenaires qui a permis d'évaluer certains points spécifiques du projet et plus globalement d'apprécier le lien partenarial et la coopération avec le Centre Social. Ce temps riche a été l'occasion d'apprendre à mieux se connaître, de réfléchir à des pistes d'actions communes,

d'enrichir nos approches et notre vision du territoire, d'aligner nos visions, etc.

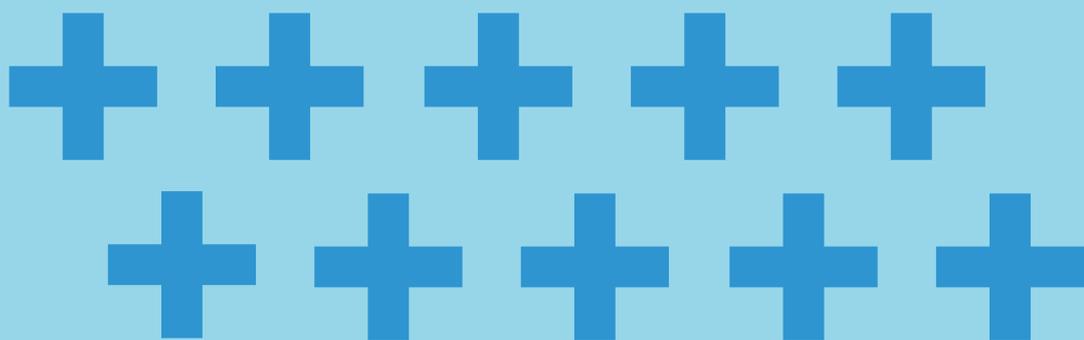
En parallèle, l'équipe est allée à la rencontre des habitants en leur soumettant un questionnaire destiné à évaluer l'impact du projet de l'association et à recueillir leur avis sur le territoire mais également de connaître leurs besoins, envies, souhaits, attentes vis-à-vis du Centre Social et plus globalement des structures de l'animation sociale et socioculturelle du territoire.

Après avoir dressé un premier niveau d'évaluation des actions de l'association grâce à l'analyse de la parole des habitants et des partenaires, l'équipe a amorcé à partir d'octobre 2020 une séquence d'évaluation interne, à la fois en direction des professionnels, des bénévoles et des usagers.

PRIORITE 1

UNE COMMUNAUTE D'ADULTES

BIENVEILLANTE POUR UNE EDUCATION COORDONNEE DES ENFANTS



Le Centre Social s'est donné pour ambition d'accompagner les familles dans l'éducation et la réussite scolaire de l'enfant, et ce en s'appuyant sur une communauté d'adultes bienveillante et qui prend le temps d'échanger ses approches et points de vue.

Par ce biais, il s'agit de renforcer les liens entre les parents et les lieux d'éducation des enfants, les institutions scolaires en particulier. Une réflexion sur le rôle et le positionnement de chaque acteur dans l'éducation de l'enfant doit permettre de véhiculer un discours éducatif harmonieux. Il doit aussi permettre d'agir sur les tensions entre parents et institutions, ou entre parents.

Pour ce faire, le Centre Social propose depuis de nombreuses

années une démarche d'accompagnement à la scolarité en lien avec les autres acteurs éducatifs du territoire : Ville d'Ecully, Collège, Ecoles, etc... Une réflexion sur la place du parent a été menée et a conduit à renforcer son implication dans la scolarité de son enfant.

L'approche du Centre Social sur l'accompagnement à la scolarité permet aux enfants et aux parents d'être plus à l'aise pour s'exprimer, écouter, échanger, demander des conseils. Les

parents affirment être davantage en confiance et rassurés sur les transitions scolaires de leur enfant, tout comme ils se sentent valorisés et en progrès dans leur implication.



PROBLEMATIQUES REPEREES ET NATURE DES CHANGEMENTS SOUHAITES

L'éducation des enfants est plurielle et interroge beaucoup de parents parfois en recherche de soutien et d'accompagnement. Le Centre Social souhaite inscrire son action de soutien à la parentalité dans une démarche transversale de territoire, où les acteurs de l'éducation auront identifié des enjeux partagés afin d'agir collectivement, notamment face à des enfants ou des jeunes en manque de repères dès le plus jeune âge.



OBJECTIFS POURSUIVIS

Objectif général 1

Favoriser un parcours scolaire et professionnel épanouissant pour les enfants et les jeunes

Proposer aux enfants et aux jeunes des conditions favorisant la réussite

Contribuer au développement des liens de confiance entre parents et professionnels

Soutenir et valoriser le rôle actif du parent dans le parcours de son enfant

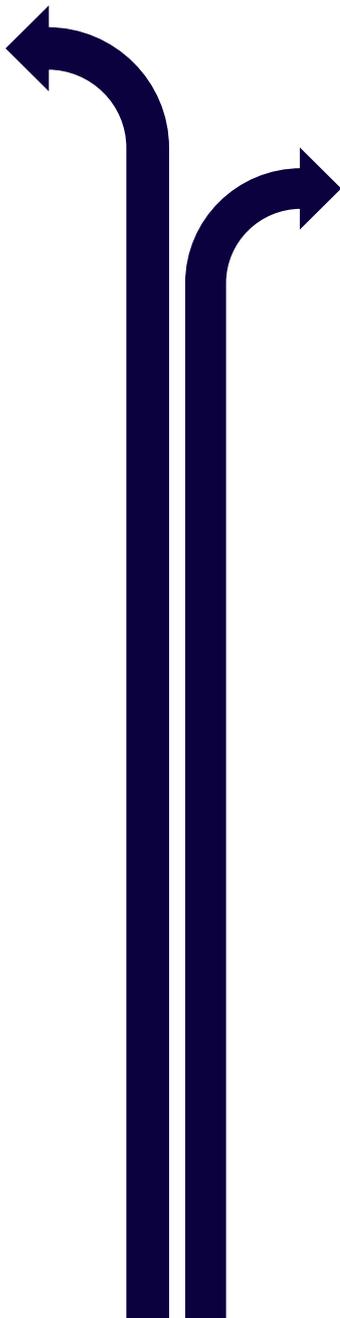
Objectif général 2

Developper un réseau d'échanges et d'actions entre professionnels
du domaine socio-éducatif

Harmoniser nos pratiques et postures professionnelles au sein du Centre Social

Organiser des rencontres thématiques et/ou par projets avec différents partenaires

Construire/ développer des actions coordonnées au bénéfice des enfants et jeunes



OBJECTIF GENERAL 1

FAVORISER UN PARCOURS SCOLAIRE & PROFESSIONNEL EPANOUISSANT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Le Centre Social s'est attaché à faire évoluer le dispositif d'accompagnement à la scolarité qu'il propose, notamment en laissant une place plus importante aux parents. L'équipe a par ailleurs réalisé un état des lieux des ressources existantes sur le territoire afin de faciliter les liens et dynamiser les parcours.

Parcours scolaires - des interactions réfléchies entre enfants/jeunes, parents et équipe du Centre Social

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, l'équipe du Centre Social a réinterrogé la place laissée aux parents faisant ainsi évoluer différents outils afin de favoriser leur implication : contrat d'engagement, bilan trimestriel, etc... Des temps d'ateliers collectifs d'expression animés en lien avec la CESF ont été instaurés et permettent aux enfants et parents d'échanger et de demander des conseils aux salariés et bénévoles. Le format « libre », peu contraignant, facilite l'expression des familles sur une multitude de thèmes en lien avec la scolarité. Ces échanges ont abouti à la mise en place d'un atelier thématique parents/enfants en janvier 2021 qui a permis de renforcer l'interconnaissance entre parents et enfants sur un thème précis à l'appui d'un intervenant externe : les intelligences multiples. L'expérimentation très positive sera reconduite régulièrement.

Toujours afin de favoriser l'implication des parents et la

réussite des enfants, il est apparu nécessaire pour l'équipe d'instaurer un climat de confiance, un environnement sécurisant. Il est également essentiel que les professionnels et bénévoles soient identifiés comme personnes ressources pouvant les aider dans leurs difficultés. Pour ce faire, l'équipe a travaillé sur sa posture et ses pratiques. Elle a également veillé à rendre moins formels les temps de bilans de manière à encourager la participation des familles (goûters, pots, etc...) Cette initiative a porté ses fruits avec 90 à 99% des parents présents selon les périodes. *« À force d'être dans le lien, ça devient plus naturel pour les familles de solliciter les bénévoles et les professionnels, d'échanger, de demander de l'aide notamment auprès des bénévoles ».*

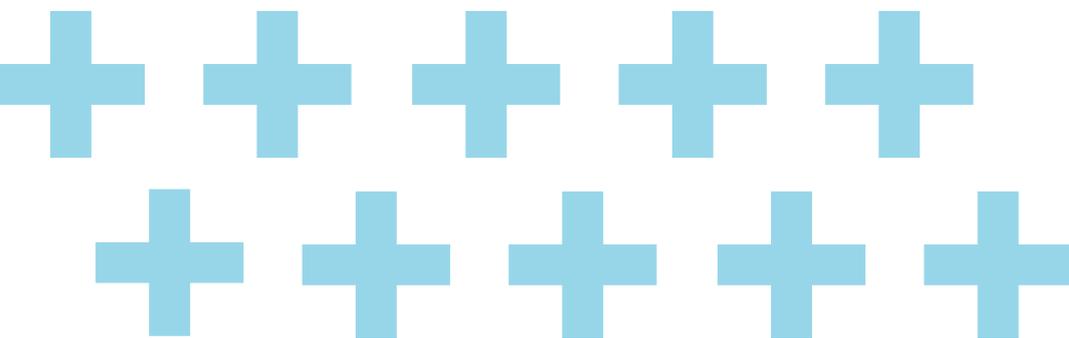
Les résultats d'un questionnaire transmis à 13 parents dont les enfants viennent à l'accompagnement à la scolarité font ressortir que 61% d'entre eux se disent « confiant, optimiste, intéressé ou encore satisfait » face à la scolarité de leur enfant, 31% d'entre eux se disent

« perdus » et 8% se disent « exaspérés » (1 seule personne).

Orientation des familles - favoriser les relais avec les autres acteurs du territoire pour un accompagnement coordonné

L'équipe de référents a suivi 3 séances de travail entre 2018 et 2019 concernant l'orientation des familles et notamment le rôle et les missions de chaque acteur local de façon à tracer une cartographie du territoire. Ces temps avaient notamment pour objectif de comprendre le fonctionnement du réseau local afin de mieux orienter les familles dans leurs demandes auprès des acteurs et de structures ad hoc.

S'ils n'ont pas bouleversé fondamentalement les connaissances et pratiques des professionnels en matière d'orientation des familles, ceux-ci ont permis à l'équipe de formaliser l'orientation en interne des demandes des familles. Le rôle clé de la CESF au sein de la structure a, de ce fait, été réaffirmé dans la gestion des problématiques des familles nécessitant une mise en relation



avec d'autres acteurs ou institutions du territoire. Dans ses pratiques, l'équipe a acquis un certain nombre de réflexes concernant l'orientation des familles sur des problématiques diverses.

Jeunes de 16 à 25 ans - mise en place de projets et **d'actions qui préfigure l'insertion** socio-professionnelle des jeunes

Le Centre Social entretient des liens réguliers avec la Mission Locale afin de favoriser l'insertion des jeunes. Par le biais des chantiers VVV, elle permet aussi à un certain nombre d'entre eux de découvrir un univers préprofessionnel. En s'appuyant sur le local jeunes qu'elle propose, l'association souhaitait structurer un lieu ressources sur les quartiers Sources et Pérollier, favorisant débats sociétaux entre jeunes, permettant l'accès à l'information sur différents dispositifs dédiés (ex : Service Civique, Jeunesse en Action, etc.), facilitant l'accompagnement et l'orientation vers des structures adéquates.

Malheureusement, le Centre Social n'a pas réussi à mobiliser les ressources humaines nécessaires à l'animation d'un tel lieu. Néanmoins, l'association a intégré le « Réseaux Jeunes » animé par la Fédération Nationale des Centres Sociaux. Ainsi, des groupes d'Ecullais ont retrouvé des jeunes de la France entière pour échanger sur l'égalité fille-garçon en 2018, l'urgence écologique en 2019 et la religion en 2020.

31%

DES PARENTS INTERROGES DANS LE CADRE D'UNE ENQUETE CONDUITE AUPRES DE 13 PARENTS SE DISENT PERDUS FACE A LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT

OBJECTIF GENERAL 2

DEVELOPPER UN RESEAU D'ECHANGES ET D' ACTIONS ENTRE PROFESSIONNELS DU DOMAINE SOCIO-EDUCATIF

Les contacts avec les partenaires n'ont que partiellement permis à l'équipe du Centre Social de mieux identifier et connaître les besoins des enfants et de proposer des solutions inscrites dans un travail collaboratif, par des actions en complémentarité ou en partenariat. Néanmoins les acteurs socioéducatifs du territoire semblent souhaiter renforcer les liens en ce sens et de nouvelles dynamiques de territoire pourraient prochainement se développer.

Posture d'accueil des familles - réflexion interne sur nos pratiques et élaboration d'un cadre de référence

Afin de travailler en partenariat, il a semblé important pour le Centre Social de définir et consolider son approche vis-à-vis de l'accueil des familles. Plusieurs temps de travaux en équipe réalisés en 2018 ont abouti à la définition d'un cadre de référence s'appuyant sur les principes suivants : *l'observation, l'expression, l'analyse de la situation, l'écoute, la valorisation, l'impartialité, le rappel au cadre, le respect du rythme et la déculpabilisation.*

Ces principes relèvent clairement de la communication non-violente et visent à conforter et valoriser parents et enfants dans leurs rôles et dans leurs actes. L'équipe du Centre Social adopte une posture empathique qui n'exclue pas un certain regard critique, ce dernier pouvant être partagé sans stigmatiser ni catégoriser l'interlocuteur.

Si l'équipe partage les principes de ce cadre de référence d'accueil des familles, celle-ci identifie des points de vigilance pouvant constituer des freins à sa mise en œuvre :

- Transmettre ces principes aux nouveaux salariés arrivants dans la structure
- Gérer ses propres émotions afin qu'elles n'interfèrent pas dans leur relation avec l'usager en particulier lors des périodes où l'activité est soutenue
- Déconstruire ses préjugés afin de comprendre et accepter la différence.

A l'inverse, l'équipe identifie aussi les leviers dont elle dispose pour appliquer ces principes :

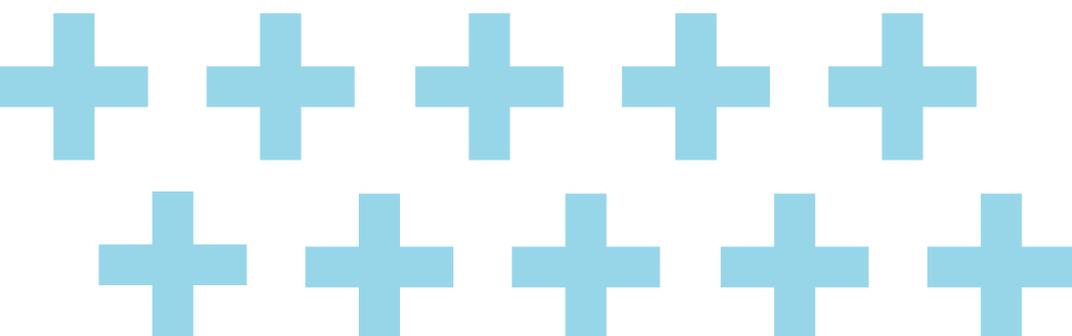
- Une équipe transversale aux compétences complémentaires (rôle pivot de la CESF)
- Des temps réguliers de réunions, d'expression collective, de supervision (LAEP), etc.
- Des temps de formation pour monter en compétences (observation, écoute passive, écoute active analyse de la pratique)

- Des lieux d'accueil agréables et adaptés aux activités.

Travail partenarial - des liens renforcés avec les acteurs socio-éducatifs du territoire qui restent encore à développer

Les liens avec le collège Laurent Mourguet se sont renforcés au profit d'une meilleure compréhension collective des besoins et difficultés rencontrés par les jeunes, même si ces échanges n'ont pas abouti à la mise en place d'un programme d'accompagnement des jeunes collégiens en situation d'exclusion scolaire comme cela était pressenti lors de l'écriture du projet familles. Les réflexions en faveur d'actions destinées à prévenir le décrochage scolaire continuent dans le cadre d'un travail partenarial initié par le Territoire de la Métropole. Le Centre Social devrait par ailleurs intégrer prochainement la Plateforme de Soutien et d'Appui aux Décrocheurs.

Par ailleurs, depuis 2019, 9 ateliers parents/enfants ont été proposés



aux familles inscrites à l'école élémentaire du Pérollier, en lien avec le corps enseignant. La convivialité de ces ateliers et la valorisation de l'expression véhiculent une certaine bienveillance entre les enfants et entre les familles qui y participent. Il est cependant encore prématuré de juger leur impact sur le degré d'implication des parents dans l'école et dans la vie scolaire de leur enfant. Cela est notamment vrai pour les familles les plus éloignées de l'institution scolaire qui sont les plus difficiles à convier à ces rencontres (2 familles en 2019 et 5 en 2020 parmi les familles ciblées). Un questionnaire distribué à la fin de ces temps a permis d'identifier l'effet de ces ateliers sur les représentations des parents. Ainsi, 57% des familles affirment avoir une image/une idée différente de l'école et des enseignants grâce à ces ateliers et 100% déclarent que l'organisation de tels ateliers au sein de l'école avec la participation ponctuelle des enseignants est intéressante et importante pour elles.

Au niveau du LAEP, les salariées se sont montrées motrices pour

participer à la création d'un réseau local des LAEP avec Dardilly, Vaise et La Duchère (Maison de l'Enfance). Des rencontres prenant la forme de discussions, d'analyses de la pratique, de partages d'expériences, de partages de matériel, etc. ont été organisées. Néanmoins, l'initiative ne s'est pas formalisée en véritable réseau local des LEAP car l'incompatibilité des plannings des équipes et le manque de temps dédié n'ont pas permis de reconduire ce cycle de rencontres.

57%
DES PARENTS
INTERROGES
DECLARENT AVOIR
UNE IMAGE
DIFFERENTE DE
L'ECOLE ET DES
ENSEIGNANTS SUITE
AUX ATELIERS
PARENTS/ENFANTS
PROPOSES AU SEIN
DE L'ECOLE DU
PEROLLIER

EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DU PROJET

Le Centre Social, en laissant une place importante aux parents dans les activités qui s'adressent aux enfants et aux jeunes, favorise leur association au projet pédagogique de la structure. Le lien qui se tisse avec les professionnels et les bénévoles les conduit à exprimer leurs interrogations, besoins, envies et à prendre du recul sur leur parentalité.

Place laissée aux parents -
des parents qui s'impliquent
davantage dans
l'accompagnement à la
scolarité de leur enfant

Si l'équipe n'a pas accompagné à proprement parler d'actions coconstruites avec les parents de l'accompagnement à la scolarité entre 2017 et 2021 comme cela avait été imaginé, les parents sont associés lors de temps de bilans réguliers et sont invités à s'exprimer et échanger 2 à 3 fois par an lors d'ateliers d'expression parents/enfants, ce qui constitue une nouveauté. Ces moments d'échanges permettent une prise de conscience des difficultés de leurs enfants mais aussi l'expression de leurs propres « limites » liées à leur histoire, leur parcours, leur vécu.

Nombre de parents semblent, selon l'équipe, en progression sur la confiance qu'ils s'accordent pour accompagner leurs enfants. Les temps d'échange professionnels/bénévoles, parents et enfants sont très bénéfiques sur ce point. Ces moments permettent un accordage, une harmonisation des attentes et une meilleure

compréhension de part et d'autre des attentes de chacun.

61% des parents interrogés (13 parents) estiment que l'accompagnement à la scolarité leur permet de trouver des repères et de mieux appréhender la scolarité de leur enfant. 40% indiquent que cela leur donne des idées ou des envies pour accompagner leur enfant dans sa scolarité.

Enjeux scolaires et accompagnement à la scolarité - une activité enthousiasmante, vecteur **d'échanges positifs** entre parents et enfants

Les familles sont très peu nombreuses à interrompre l'accompagnement à la scolarité au cours de l'année. Certains professionnels partagent la sensation que la formalisation d'un contrat d'engagement a un effet positif sur ce point.

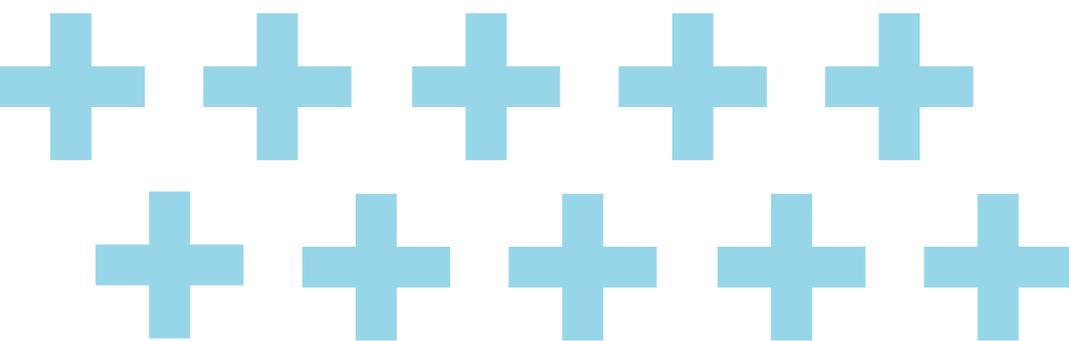
L'engagement et l'enthousiasme des parents se manifestent aussi dans la préparation d'évènements : ces derniers ont par exemple été impliqués dans la fabrication de masques lors d'une pièce de théâtre organisée

dans le cadre de l'exposition des Dix-Mots. En amont des ateliers d'expression collective sur la scolarité, les parents sont invités à se prononcer sur les thèmes et les enjeux qu'ils aimeraient y aborder.

18 enfants participant à l'accompagnement à la scolarité ont été interrogés en 2020 et indiquent apprécier l'activité à une échelle de 8,8 sur 10 !
« J'apprends à travailler, parfois on parle de films, du collège, des profs... »
« Je me sens bien, j'apprends beaucoup mieux. Je découvre, je fais des projets... »
« C'est cool et je ne deviens plus timide »

Expression des parents - une nécessaire confiance à **l'équipe pour faciliter le** partage des difficultés rencontrées

L'équipe observe que l'expression des parents demeure complexe pour certains, et ce quel que soit l'action socioéducative. En effet, les professionnels notent que malgré leurs efforts pour créer et entretenir une relation de confiance et de bienveillance avec les parents, certains d'entre



eux semblent ressentir de l'embarras voire de la honte à exprimer leurs difficultés et leurs besoins. Néanmoins, l'équipe analyse que les espace-temps informels ou « interstitiels » semblent favoriser la libération de la parole de ces parents en difficulté. C'est notamment le cas lors des temps de fin d'activités, lors des goûters, pots ou autres temps informels. Par exemple, les professionnels du multi-accueil remarquent que les parents ont tendance à s'exprimer avec plus d'aisance en fin de journée lorsqu'ils viennent chercher leur enfant. L'équipe de l'accueil de loisirs dresse le même constat lors des temps de goûter régulièrement organisés en fin de journée sur le perron de l'école. Les familles viennent y partager une boisson et échanger avec les professionnels.

Accompagner à prendre du recul - un échange nécessaire pour adapter ses postures aux situations rencontrées

Nombre de parents s'interrogent également sur leur posture parentale dans le cadre des ateliers d'expression à la scolarité.

Si ces derniers sont moins nombreux (environ une dizaine) que dans les temps de bilans de l'accompagnement à la scolarité, les parents qui viennent « jouent le jeu », sont preneurs des conseils, se remettent en question et s'interrogent sur leur posture.

77% des parents interrogés affirment que l'activité et les temps qui leurs sont consacrés les aident dans l'accompagnement à la scolarité de leur enfant. 46% déclarent comprendre et appliquer les principes d'une éducation bienveillante.

8,8

C'EST LA NOTE MOYENNE SUR 10 DONNÉE PAR 18 ENFANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE SUR CETTE ACTIVITE

61%

DES PARENTS INTERROGES ESTIMENT QUE L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE LEUR PERMET DE TROUVER DES REPERES ET DE MIEUX APPREHENDER LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT

PRIORITE 2

DES RELATIONS FAMILIALES POSITIVES DANS UN ENVIRONNEMENT EN EVOLUTION

Il est important pour les parents de trouver un espace au sein duquel ils puissent exprimer leurs difficultés, leurs interrogations et comprendre qu'il existe des solutions. Face à un quotidien prégnant, il est nécessaire pour eux de prendre du recul sur leur fonction parentale. Les accompagner à trouver un juste positionnement dans l'éducation des enfants, à conforter leurs choix éducatifs sans jugement doit leur permettre d'éduquer avec confiance. Cela est d'autant plus important pour les parents qui rencontrent des difficultés à éduquer leurs enfants ou pour lesquels la structure familiale est bouleversée.

Ces évolutions de la famille et de son fonctionnement peuvent aussi être plus débattues entre jeunes et moins jeunes. Il est nécessaire de renforcer les liens entre générations et de favoriser ainsi une meilleure connaissance réciproque. La mise en place, le renforcement d'activités collectives (enfants - parents - adultes - seniors) peut être valorisante pour chacun. Chaque génération peut apporter aux autres. Croiser ces regards générationnels peut favoriser une meilleure compréhension, et surtout favoriser les compromis entre générations, l'entraide entre les familles.

Au-delà d'ateliers parents/enfants, ces bons moments peuvent être des

temps de mise en projets collectifs où parents et enfants agissent ensemble : projets de loisirs, projets d'animation locale, projets de solidarité. Dans leur élaboration, les complémentarités, les compétences des enfants et des parents peuvent être valorisées, ainsi que l'écoute et la communication bienveillante.

Une valorisation plus large des productions réalisées, auprès de l'ensemble de la population, peut contribuer à ce que les enfants portent un regard différent sur leurs parents et inversement. La famille doit être un lieu d'échange, un lieu de compréhension, un lieu de compromis. Pour favoriser cela, les familles doivent être invitées à

sortir de leur quotidien, à mettre de côté leurs sources de tensions respectives. Elles doivent bénéficier d'un espace leur permettant de passer de bons moments entre parents et enfants, qu'ils s'agissent des petits comme des plus grands.



PROBLEMATIQUES REPEREES ET NATURE DES CHANGEMENTS SOUHAITES

La cellule familiale est confrontée à de nombreuses pressions souvent sources de tensions. Le Centre Social souhaite être un espace où les parents peuvent exprimer leurs difficultés et prendre du recul sur leur fonction parentale. Les accompagner à trouver un juste positionnement dans l'éducation de leurs enfants, à conforter leurs choix éducatifs sans jugement doit leur permettre d'éduquer avec confiance.



OBJECTIFS POURSUIVIS

Objectif général 1
Favoriser le dialogue et la compréhension dans la famille

Valoriser les savoirs, les compétences de tous quel que soit l'âge

Proposer des espaces d'activités promouvant la bienveillance

Croiser les regards générationnels sur les évolutions de la société

Objectif général 2
Permettre aux parents de prendre du recul sur leur rôle

Accueillir et écouter chaque parent dans le respect de son histoire

Amener les parents à partager leurs expériences

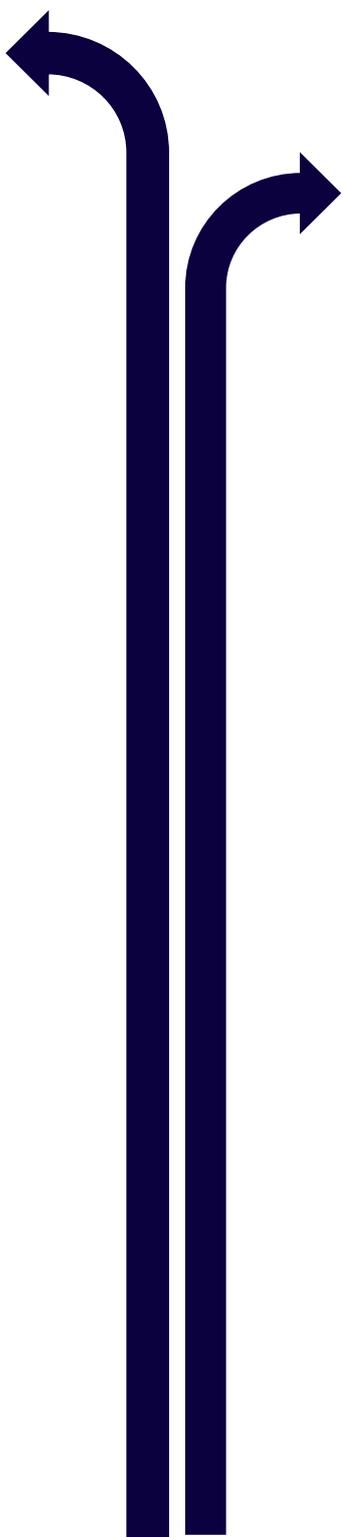
Accompagner la réflexion des parents sur les méthodes éducatives favorables à l'intérêt et aux droits de l'enfant

Objectif général 3
Permettre aux parents de prendre du recul sur leur rôle

Créer des espaces dédiés pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer et d'être écouté

Accompagner l'enfant/le jeune à prendre confiance en lui

Sensibiliser les enfants et les jeunes aux solidarités dans le cadre d'actions partenariales



OBJECTIF GENERAL 1

FAVORISER LE DIALOGUE ET LA COMPREHENSION AU SEIN DE LA FAMILLE

Pour favoriser le dialogue et la compréhension au sein de la famille, le Centre Social s'est donné pour objectif de transmettre et faire rayonner les valeurs et principes d'une éducation bienveillante, tenant compte des réalités et points de vue respectifs des parents et des enfants.

Pratique des professionnels - **échanges réguliers à l'appui** de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale

De manière complémentaire aux travaux d'équipe sur la définition d'un cadre de référence pour l'accueil des familles et sur la connaissance des acteurs du territoire intervenant en relai du Centre Social notamment pour les situations familiales complexes, la Conseillère en Economie Sociale et Familiale a organisé des temps d'observation et d'analyse sur site dans le cadre de certaines activités conduites par l'association : l'accueil de loisirs, le local jeunes, l'accompagnement à la scolarité, l'accueil du Centre Social.

Elle a ainsi guidé et orienté les salariés sur certaines de leurs pratiques et conforté leurs postures face à certaines situations : quelle réaction avoir lors d'une suspicion de violences familiales et comment la prendre en charge ? Comment réagir face à un malaise exprimé par un enfant ou un parent ? Comment aborder la question d'une prise

en charge lors de troubles repérés chez l'enfant ? Comment réagir face à une femme battue et l'orienter ? Comment communiquer avec la famille pour un jeune déscolarisé ? Etc... 15 salariés sur 18 estiment que les échanges réalisés dans ce cadre leur ont permis d'ouvrir leur **champ de connaissances et compétences** sur l'accueil des familles. 3 se disent non concernés car arrivés récemment dans l'association.

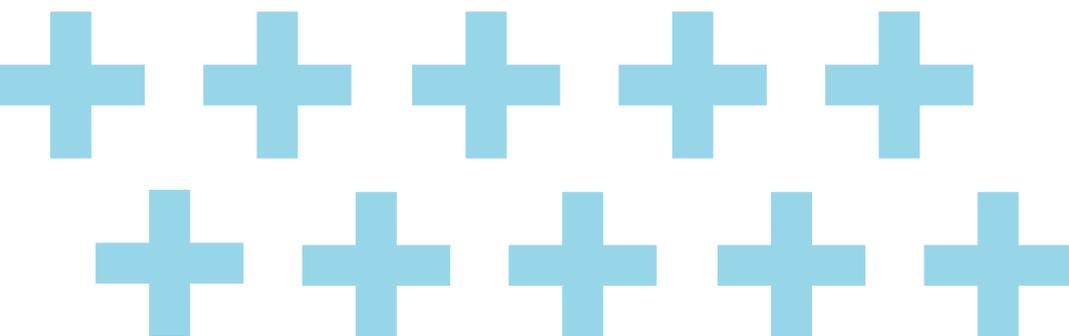
Croiser les regards générationnels - un Centre Social qui favorise les échanges et le dialogue entre parents et adolescents

Différents types d'ateliers parents/ados ont été expérimentés entre 2018 et 2020. Un cycle de 4 séances d'échanges en 2018 (10 familles différentes participantes) a été préparé de manière conjointe entre parents et adolescents en lien avec l'association « Ma Famille Comme Unique ». Le choix des thématiques s'est axé sur des sujets pouvant être l'objet de tensions entre parents et

adolescents mais sources d'intérêt pour chacun (pression du collège et stress scolaire/devoirs, sommeil et écrans, motivation scolaire, prise de parole en famille). À travers le recours aux jeux, l'animation a permis aux parents et adolescents de mieux se connaître et d'apprendre à s'écouter. Cette écoute réciproque et la compréhension des besoins du parent comme de l'adolescent ont aussi été facilitées via des temps d'inversion des rôles. Les parents et adolescents ont pu vivre à la place de l'autre, ils ont appris à mieux accueillir l'avis de l'autre, à davantage lâcher prise et à trouver des compromis.

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, des temps d'expression parents/jeunes ont régulièrement été proposés (1 temps en 2018 - 9 familles, 2 temps en 2019 - 10 familles et 1 temps en 2020 - 4 familles). Les parents comme les adolescents ont pu exprimer leurs points de vue sur :

- l'influence des pairs à l'école ou au collège, les raisons et solutions possibles



- les relations avec l'école ou le collège
- les devoirs

L'organisation et la temporalité de l'animation de ces ateliers n'ont pas toujours laissé beaucoup de temps à la mise en place de médiation entre les adolescents et les parents pour aller au-delà de l'expression des points de vue de chacun et développer la compréhension mutuelle. Les échanges entre parents ont aussi été plus importants lors de la séance sur les devoirs. Afin d'aller plus loin dans les échanges, un atelier dédié aux intelligences multiples (rapport à la notion d'intelligence, lien avec les devoirs et à l'orientation) a été proposé 2020 à l'appui d'une intervenante externe. Il a davantage permis un temps de confrontation et d'échanges entre parents et adolescents que l'expression de leur avis respectif sur les intelligences dominantes de l'adolescent. Les animateurs ont été davantage en posture de médiation pour faciliter l'écoute, le respect des points de vue et la compréhension mutuelle.

L'organisation de tels ateliers a donc permis aux adolescents et

parents d'adopter une posture d'ouverture, d'échanger autour de leurs points de vue et de mieux se comprendre.

4

TEMPS D'EXPRESSION
PARENTS/JEUNES
PROPOSEES DANS LE
CADRE DE
L'ACCOMPAGNEMENT
A LA SCOLARITE AFIN
DE FAVORISER UNE
MEILLEURE
COMPREHENSION AU
SEIN DE LA FAMILLE

OBJECTIF GENERAL 2

PERMETTRE AUX PARENTS

DE PRENDRE DU REcul SUR LEUR RÔLE

Cet objectif constituait déjà une composante du projet familles 2013-2017. La cellule familiale est confrontée à des pressions extérieures qui créent des tensions en son sein. Ces tensions impactent le climat familial qui peut rapidement se détériorer. Il est alors parfois difficile de rester ou de se remettre « familialement » en mouvement.

De manière complémentaire, la cellule familiale évolue aussi. On observe de plus en plus de familles monoparentales ou de familles recomposées. Pour les parents, la réussite scolaire et professionnelle des enfants est essentielle. Elle renvoie à leur propre réussite (notamment pour les parents qui ont des difficultés d'accès à l'emploi, des difficultés économiques, des difficultés liées à la pratique de la langue française). Ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants. Un quotidien très prégnant ne leur permet pourtant pas toujours de prendre du recul sur leur parentalité.

L'ensemble des travaux et réflexions réalisés en équipe autour des postures d'accueil des familles, d'écoute, de non-jugement ont contribué à favoriser une prise de recul des parents sur leur parentalité.

Accompagnement des parents - outiller les parents sur les méthodes éducatives **favorables à l'intérêt et aux droits des enfants**

Des échanges ont été réalisés en équipe au sujet des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant pour développer la sensibilité de chacun à ce sujet et permettre d'en imprégner sa posture professionnelle vis-à-vis des familles.

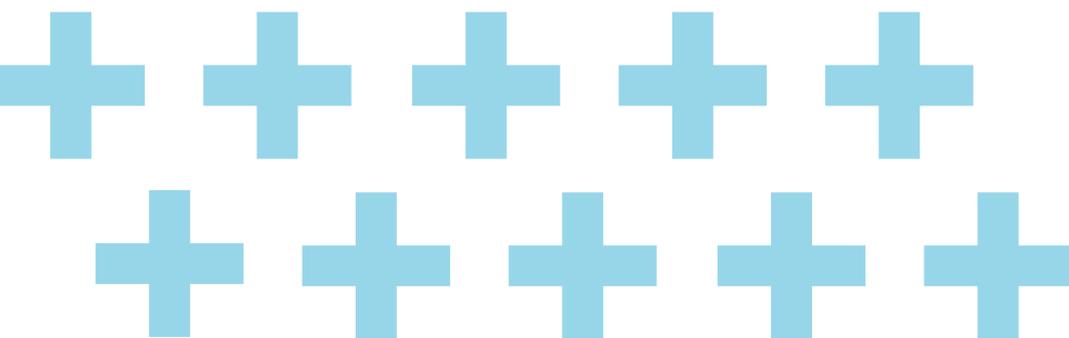
Une exposition sur les droits de l'enfant a été mise en place en avril 2019 dans les locaux du Centre Social en lien avec l'Unicef et la ville d'Écully, membre du réseau Unicef - Ville amie des enfants. Les familles accueillies au sein du Centre Social ont pu prendre connaissance de celle-ci. Un groupe d'enfants des accueils de

loisirs (6-8 ans) et certains bénéficiaires de l'accompagnement à la scolarité ont également pris un temps de découverte de l'exposition et ont échangé sur le sujet.

Un autre projet de sensibilisation des parents a été confectionné par l'équipe des accueils de loisirs pour mars-avril 2020 mais le contexte sanitaire n'a pour le moment pas permis sa mise en œuvre (protocole sanitaire stricte d'accueil des parents).

Analyse de la pratique - une prise de recul nécessaire des professionnels pour mieux accompagner les parents

6 séances d'analyse de la pratique ont été proposées à un groupe de professionnels entre septembre et novembre 2018, en présence d'une psychologue,



notamment afin de leur permettre une prise de recul sur l'accompagnement et le lien avec les familles. Même si ces temps collectifs n'ont pas produit tous les effets attendus, l'ensemble des participants affirme s'être questionné sur son positionnement professionnel. 71 % a pu exprimer où prendre conscience des situations familiales difficiles à gérer qu'il a rencontré.

À la suite de cette analyse de la pratique, mais aussi les travaux réalisés en équipe sur l'accueil bienveillant des familles, voici quelques témoignages de salariés :

« Je suis plus attentive, veille davantage à l'écoute, au non-jugement, à ne pas forcément rechercher des solutions tout de suite. »

« Je suis en phase de test, d'expérimentation (de la posture). Je pose davantage de questions aux parents, je réajuste ma posture, j'ai davantage de phases de réflexion (sur la posture). »

6

SEANCES
D'ANALYSE DE LA
PRATIQUE REALISEE
PAR LES
PROFESSIONNELS
POUR LEUR
PERMETTRE UNE
PRISE DE REcul SUR
LEURS LIENS AVEC
LES FAMILLES

OBJECTIF GENERAL 3

VALORISER L'ENFANT/LE JEUNE DANS SON ENVIRONNEMENT

La parentalité est souvent abordée du point de vue des parents. Par la valorisation de l'enfant dans son environnement, de manière complémentaire à la promotion d'une éducation bienveillante, le Centre Social a souhaité clairement affirmer le rôle et la place de l'enfant au sein de la famille avec ses idées, ses envies, ses besoins, son regard sur le monde, etc...

Valoriser les jeunes - des talents reconnus et partagés qui aident à se construire et à prendre confiance en soi

Afin de permettre aux enfants de présenter leurs réalisations à leurs pairs et leurs familles, l'équipe de l'accueil de loisirs a organisé plusieurs outils :

- Un espace dédié au stockage des réalisations des enfants mis en place à l'entrée de l'accueil du centre de loisirs. Les parents peuvent alors découvrir ce que les enfants ont fait pendant la journée ou même les vacances.
- Des expositions de photos des réalisations et des activités sont réalisées. Lors des temps d'accueil de fins de semaine, les parents et les enfants ont l'occasion d'observer ce qu'il s'est passé sur différents moments des vacances et les activités réalisées par les enfants.
- Des kermesses ont été organisées lors des vacances d'été au cours desquelles les enfants ont présenté leurs réalisations et tenu différents stands qu'ils avaient inventés durant la journée. Le stand « buffet » était quant à lui garni des préparations culinaires des enfants et partagé entre tous.
- Des spectacles de danse, théâtre et chant ont été organisés en fins de vacances et les parents ont été invités à y assister en direct ou en différé sur une tablette.

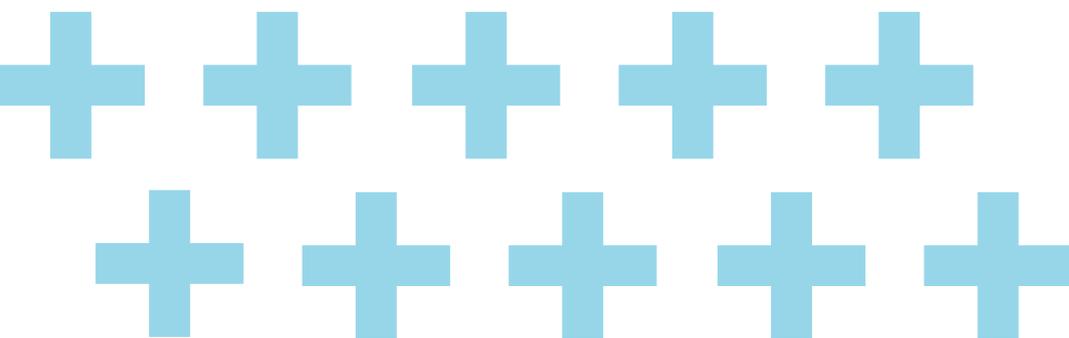
Les Ateliers Parents / Enfants à l'école sont aussi une occasion pour les enfants de réaliser et d'exposer leurs créations auprès des familles (poteries, fresques, etc.) directement à l'école ou à la bibliothèque.

Les talents des jeunes sont également mis en valeur dans le cadre de la Fabrique à Projets 11-17 ans lors des temps de

préparation de séjours ou de bilans. En outre, le Centre Social expose dans ses locaux les photos des activités et séjours organisés et réalisés par les jeunes de la FAP, de façon à mettre en avant le travail de ces derniers et d'encourager la prise d'initiative auprès des autres jeunes. En 2018 et 2019, les jeunes partis en séjours ont été invités à présenter leur expérience aux habitants et aux acteurs du territoire.

Les temps de fin de chantiers jeunes constituent également de bonnes occasions pour présenter le travail et l'investissement des jeunes : parents, habitants et partenaires sont conviés autour d'un « pot » convivial. Un article paraît aussi généralement dans le journal.

Solidarités et jeunesse - des jeunes sensibles à **l'égalité des chances, à la justice** et au rapport à la différence, acteurs du changement



Afin de permettre aux enfants de rencontrer des pairs issus de milieux différents, le Centre Social a organisé 2 temps forts en partenariat avec le centre de loisirs de la ville d'Écully. Ces animations ont été proposées au groupe des 4-5 ans lors d'une sortie au parc de la Tête d'Or et pour les 8-13 ans dans le cadre d'une sortie Laser Game précédée d'un grand jeu sportif et d'un pique-nique. Par ailleurs, 2 interventions du comité du Rhône Handisport ont été réalisées afin de sensibiliser les enfants à la différence.

Côté Fabrique à Projets pour les plus grands, les initiatives de solidarités montées avec les jeunes ont permis à ces derniers de développer et de démontrer leur ouverture aux autres. Si les professionnels remarquent que la question de la solidarité n'est pas nécessairement le point d'entrée des jeunes dans le projet, celui-ci a tendance à émerger puis à se concrétiser au fil des échanges. Depuis 2018, des groupes de jeunes participent au Réseau Jeunes proposé par la Fédération Nationale des Centres Sociaux et

s'interrogent et agissent sur des thématiques sociétales. En 2019, 8 jeunes ont porté un projet en partenariat avec l'Unicef au sein du collège Laurent Mourguet. 4 jeunes ont mis en place une formation secourisme et premiers secours (PSC1) ouverte à d'autres et 3 ont porté un projet d'animation en direction des enfants de l'accueil de loisirs.

EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DU PROJET

A travers les temps ludiques et conviviaux proposé aux familles, le centre social cherche avant tout à faire vivre aux parents et aux enfants des moments privilégiés dans lesquels ces derniers pourront à la fois s'amuser et construire des repères dans leur relation. Pour ce faire, les professionnels s'efforcent de structurer un cadre accueillant, bienveillant et de proposer un contenu de qualité aux familles.

Liens entre parents et enfants - des ateliers qui permettent de se retrouver dans un contexte différent de celui de la maison

L'organisation de l'espace, l'animation bienveillante mais aussi l'encadrement des modalités d'inscription aux temps familiaux proposés par le Centre Social veillent à permettre aux parents de se retrouver avec leur enfant dans un cadre privilégié propice aux interactions positives. De manière générale, parents et enfants donnent en moyenne une excellente note aux différentes activités familiales du Centre Social (9,1 sur 10). De plus, 89 % des parents déclarent passer un moment privilégié avec leur enfant et près de 100 % affirment s'amuser et passer un moment convivial.

Les animations familiales vont créer des interactions symboliques entre parents et enfants qui vont venir débloquent certaines situations : les parents peuvent être surpris de certaines réactions ou comportements de l'enfant. Les parents en observation réagissent, comprennent, réalisent certaines choses sur leur enfant. Celui-ci peut par exemple s'avérer être

plus patient, davantage concentré, qu'ils ne l'auraient imaginé. Autrement dit, les parents changent de regard sur leur enfant et ses qualités.

Il arrive que certains parents oublient un peu les enfants et « papotent » entre eux. Alors l'animateur repositionne le parent sur l'activité avec son enfant et l'accompagne à agir en conscience avec son enfant en faisant preuve de tact et de patience.

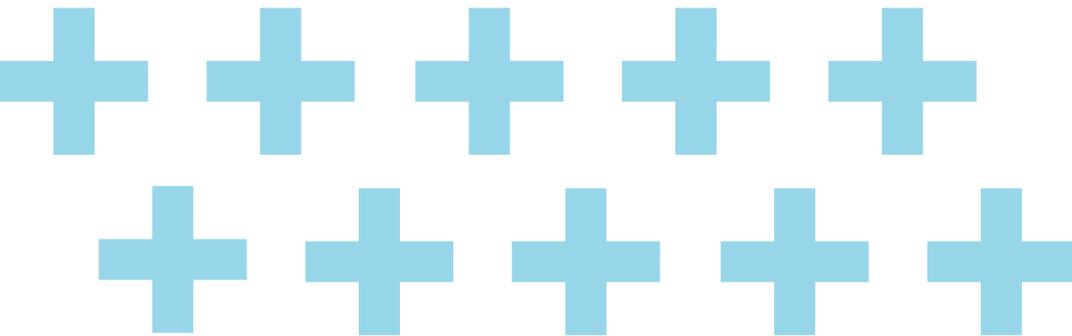
Découverte **d'activités** - un intérêt renouvelé des parents qui exploitent les **supports d'animation pour** des activités à la maison

Considérées comme moment privilégié, les parents sont généralement enthousiastes de participer aux animations avec leur enfant. Ils contribuent à la réalisation d'un objet grâce à un matériel qu'ils n'ont généralement pas à disposition chez eux. Pour d'autres parents, certaines activités simples ne nécessitant pas beaucoup de matériel sont reproduites avec plaisir à la maison. 81% des parents interrogés s'inspirent des ateliers réalisés pour proposer des activités à la maison.

Les professionnels remarquent que certains parents peuvent parfois avoir envie de faire l'activité pour eux ou n'ont culturellement pas encore intégré la notion de jeu ou d'activité manuelle comme support d'échange intrafamilial et éducatif. Ces derniers ont besoin d'être accompagnés par les animateurs pour faire avec l'enfant et observer ses capacités/savoirs sans forcément intervenir.

« J'ai découvert que ma fille aimait beaucoup jouer avec les cubes. Je prévois de lui en acheter pour la maison. » « Avant je gérais tout. Aujourd'hui je les laisse davantage toucher, faire ce qu'ils veulent lors des ateliers. »

A la ludothèque, les parents peuvent être en demande de conseils sur le choix du jeu. Dans ce cas, le professionnel conseille les familles en fonction des tranches d'âges des joueurs, des mécanismes et compétences recherchés, des envies, etc... Néanmoins, dans l'absolu, c'est bien la relation à l'autre qui est recherchée et pas nécessairement le développement de compétences spécifiques.



Eduquer avec bienveillance - un accompagnement nécessaire de certains **parents afin d'ouvrir le** champs des possibles

Afin de garantir le respect mutuel et la bienveillance, les animateurs veillent à la mise en relation positive du parent avec son enfant, au bon déroulement de l'animation et opte le plus souvent pour une posture de médiateur. L'animateur adopte un discours positif, valorise l'enfant comme le parent dans ses réalisations ou actes et transmet ainsi en miroir cette posture aux familles. Pour les familles venant régulièrement, l'équipe constate une évolution positive de certains parents en ce sens. Par exemple, à la ludothèque, la plupart des parents réguliers réussissent de mieux en mieux à temporiser/recadrer leurs enfants de manière bienveillante quand il y a débordement.

« Je leur parle plus calmement, la ludothèque permet à chaque enfant d'être occupé. »

Il reste cependant encore parfois difficile pour certains parents d'avoir un discours positif vis-à-vis de leur enfant ou d'accepter

que ce dernier fasse les choses de manière différente ou exprime une difficulté pouvant être source d'apprentissage mutuel.

« J'AI DECOUVERT QUE MA FILLE AIMAIT BEAUCOUP JOUER AVEC LES CUBES. JE PREVOIS DE LUI EN ACHETER POUR LA MAISON. »

« AVANT JE GERAIS **TOUT. AUJOURD'HUI** JE LES LAISSE DAVANTAGE TOUCHER, FAIRE CE QU'ILS VEULENT LORS DES ATELIERS. »

« JE LEUR PARLE PLUS CALMEMENT, LA LUDOTHEQUE PERMET A CHAQUE ENFANT D'ETRE OCCUPE. »

PRIORITE 3

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS DEDIES A LA FAMILLE : UNE COMPLEMENTARITE DE L'OFFRE A ASSURER AUX HABITANTS

Dans un contexte de restructuration des actions et activités de la Ville d'Ecully à destination des enfants et de la famille (développement de l'accueil de loisirs municipal, ouverture de la maison de la famille), le Centre Social s'est efforcé tout du long de ces quatre dernières années de poursuivre son intervention et de développer de nouvelles propositions aux familles en lien avec les différents partenaires et acteurs du territoire.

Le développement par la municipalité d'actions liées à la parentalité ou encore la construction de nouveaux équipements dédiés à la famille et aux loisirs des enfants aura marqué les quatre années pendant lesquelles le Centre Social a mis en œuvre son projet familles sur le territoire.

Ville et Centre Social s'étaient accordés sur le principe d'intervenir en complémentarité, tout en favorisant la mixité sociale et géographique des publics accueillis de part et d'autre.

Dans les faits, les échanges n'ont pas toujours été simples et s'il est légitime pour la Ville de souhaiter développer les actions qu'elle propose en direction des familles, cela a fortement impacté le fonctionnement du Centre Social et plus particulièrement son accueil de loisirs en contraignant

l'association à adapter sa grille tarifaire pour rester compétitive (notamment pour les familles éculloises les plus aisées pour qui l'équipement municipal était financièrement plus avantageux).

De manière plus globale, cette volonté d'internalisation vient interroger la place laissée aux habitants dans la gestion de projets et d'équipements du territoire. Les associations sont des lieux de citoyenneté où s'exerce la démocratie locale. Renforcer cette citoyenneté et cette vie démocratique pourtant décriées actuellement commence par laisser une place importante aux associations dans la vie du territoire et dans la mise en œuvre de projets et de services destinés à tous les habitants.



PROBLEMATIQUES REPEREES ET NATURE DES CHANGEMENTS SOUHAITES

La Ville d'Ecully investit dans des nouveaux équipements dédiés à la famille : développement de son accueil de loisirs les mercredis et mise en place d'une maison de la famille. Dans ce cadre, une réflexion sur la complémentarité de l'offre en direction des familles est nécessaire : complémentarité géographique et tarifaire, complémentarité des objectifs, des contenus et des publics ciblés. L'offre globale doit permettre aux familles des différents quartiers de se rapprocher.



OBJECTIFS POURSUIVIS

Objectif général 1

Participer à la définition d'une offre concertée accessible aux familles et favoriser les liens entre les CSP, les quartiers

Participer à la construction d'une vision partagée et complémentaire des principes d'actions vis-à-vis des familles

Participer à la définition des modalités financières favorisant l'accès des familles à l'ensemble des actions

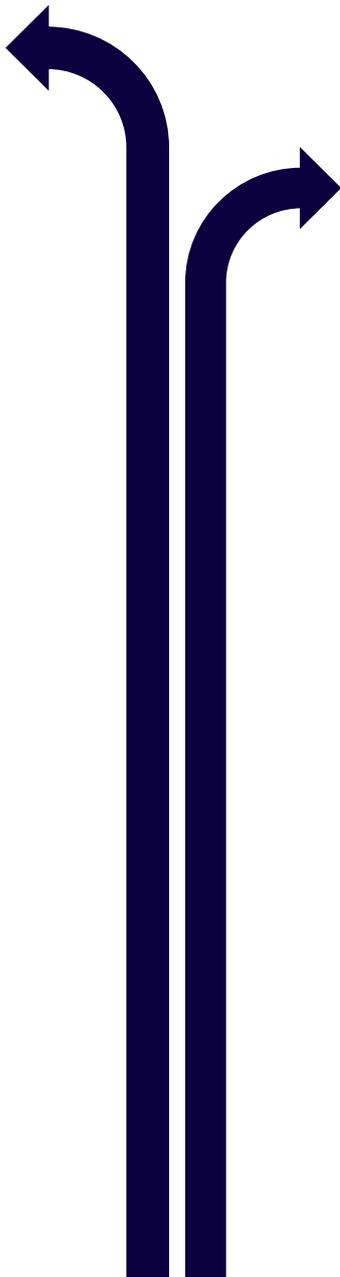
Contribuer à la mobilité géographique des familles en favorisant les passerelles entre les différentes propositions

Objectif général 2

Permettre aux familles d'avoir une vision globale des activités qui leurs sont proposées

Contribuer à l'accompagnement des familles dans les changements opérés

Participer à la mise en œuvre d'un guichet facilitant l'orientation des familles



OBJECTIF GENERAL 1

PARTICIPER A LA DEFINITION D'UNE OFFRE CONCERTEE ACCESSIBLE AUX FAMILLES ET FAVORISANT LES LIENS ENTRE LES CSP ET LES QUARTIERS

Dans le cadre de ses actions de soutien à la parentalité, le Centre Social porte une politique tarifaire favorisant l'accessibilité des familles les plus modestes. L'accueil de loisirs proposé par l'association connaît une grande mixité géographique et sociale des usagers. Dans le cadre d'une volonté de développement de l'offre de loisirs et des actions parentalité de la collectivité, Ville et Centre Social s'étaient accordés en 2017 sur la nécessité d'inscrire leurs interventions respectives en complémentarité et en veillant à favoriser la mixité géographique et sociale des publics.

Vision partagée de la parentalité - une approche fondée sur un accompagnement bienveillant des familles

Les échanges entre la Ville et le Centre Social sur la manière de concevoir et d'accompagner la parentalité n'ont pas donné lieu à des rencontres spécifiquement dédiées à ce sujet, mais globalement les deux structures s'entendent sur les réalités qu'ils rattachent à cette notion et sur les modalités de son accompagnement. Les différentes rencontres qui se sont tenues lors des réunions annuelles du Comité Educatif Local ou encore les réflexions portées à l'occasion de l'Elaboration du Projet Educatif de Territoire (PEDT) en 2019 montrent une réelle convergence entre les approches du Centre

Social et de la Ville. D'ailleurs, certains objectifs du PEDT font échos aux objectifs portés par le Centre Social évalués dans le présent rapport.

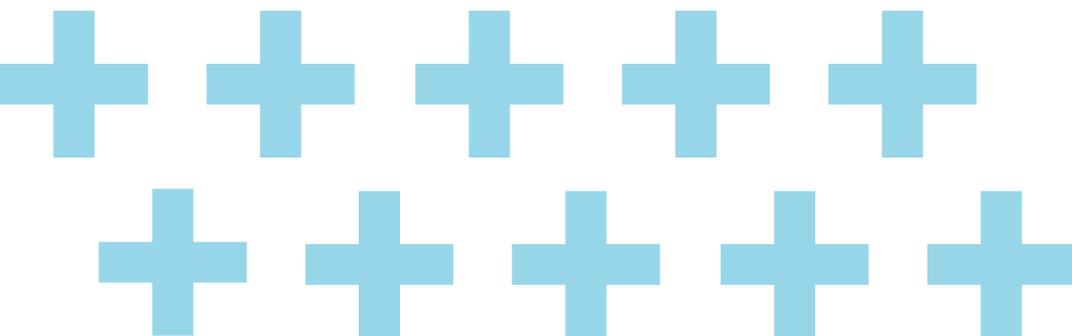
Comment accompagner les parents à agir en conscience ? Comment leur donner des clés de lecture et de compréhension des enjeux et des difficultés liés à la parentalité ? Comment favoriser leur implication et leur enthousiasme ? Comment les accompagner à pratiquer une parentalité décomplexée et en accord avec qui ils sont ? Comment les aider à prendre du recul ?

Politique d'accessibilité
financière - des échanges dans un premier temps complexes, facilités avec

l'arrivée de la nouvelle municipalité

Dans le cadre de la construction du nouveau Pôle Sportif et de Loisirs et du développement de l'accueil de loisirs municipal les mercredis, la Ville n'a pas souhaité au moins dans un premier temps, échanger avec le Centre Social sur les politiques tarifaires respectives en vue de proposer une offre harmonieuse favorisant les mixités géographiques et sociales.

Ainsi, afin de maintenir la présence des familles les plus aisées à l'accueil de loisirs du Centre Social, l'association a dû diminuer ses tarifs de près de 25% pour cette catégorie de population. En revanche, les tarifs de la Ville étant plus onéreux que le Centre Social pour les habitants ayant moins de ressources financières, ces



derniers ont malheureusement moins eu accès au nouvel équipement municipal proposé sur le territoire.

Si le Centre Social a réussi à maintenir une certaine mixité géographique et sociale au sein de l'accueil de loisirs qu'il propose, les effectifs accueillis ont fortement baissé notamment par la fuite vers le nouvel équipement municipal de nombreuses familles aisées. Ainsi, pour les mercredis, les familles avec un quotient familial supérieur à 2000€ sont passés de 25% à 10% des effectifs accueillis, impactant considérablement le budget global de l'association.

L'arrivée de la nouvelle équipe municipale marque une volonté affirmée de favoriser la mixité sociale et géographique et de pratiquer une politique tarifaire

inclusive. Des échanges ont eu lieu en ce sens avec le Centre Social et un regroupement des deux accueils de loisirs est actuellement à l'étude.

Passerelles entre activités - maison des Familles et Centre Social, des projets parentalité qui doivent être complémentaires

La crise sanitaire a fortement retardé l'ouverture de la Maison des Familles dont le projet, à la suite du changement de municipalité, est en cours de redéfinition. Les orientations prises par la Ville sont collaboratives et augurent la mise en place d'un espace dédié à la parentalité en appui et en complémentarité des acteurs qui interviennent sur le territoire.

OBJECTIF GENERAL 2

PERMETTRE AUX FAMILLES D'AVOIR UNE VISION GLOBALE DES ACTIVITES QUI LEURS SONT PROPOSEES

Avec la croissance de l'offre dédiées à la parentalité et aux familles, notamment du fait de la création de la Maison des Familles, il était important pour le Centre Social et la Ville que l'ensemble des habitants puisse élaborer son « parcours » en piochant parmi les propositions existantes sur le territoire celles qui l'intéressent, car correspondant à ses besoins ou ses préoccupations. L'objectif était aussi d'accompagner les familles dans les changements opérés sur le territoire et de les aider à se repérer.

Communication coordonnée - un sujet délicat au regard de la multiplicité des supports possibles et la diversité des actions et projets à valoriser

A l'air de l'information où le tout numérique et les écrans envahissent notre quotidien, la question de la communication est cruciale. Il n'y a jamais eu autant d'informations et pourtant, il est parfois complexe pour les familles de se repérer dans un enchevêtrement de données « publicitaires » pourtant destinées à les orienter.

De manière plus ou moins naturelle et libre, il arrive au Centre Social d'utiliser ses canaux de communication pour valoriser certaines actions de la Ville dédiées à la parentalité (exemple des conférences débats ou encore de la programmation de la Maison des Familles lors de son ouverture en janvier 2020). A contrario, la Ville ne manque pas de diffuser les communications du Centre Social sur le magazine municipal

ou encore le panneau lumineux quand il en fait la demande. La systématisation d'une communication commune afin de faciliter la connaissance de l'offre du territoire par les familles n'a finalement pas été abordée.

Le principe de guichet n'a pas non plus particulièrement été travaillé mais sur le même principe, des orientations directes de familles ont pu avoir lieu sur la période, certaines propositions de la Ville ou du Centre Social correspondant davantage aux attentes ou aux besoins de telles ou telles familles.

Dans le cadre de l'évaluation du présent projet, la question posée aux habitants (30 habitants) sur leur niveau de connaissance de l'offre dédiée à la famille et à la parentalité rend compte d'une connaissance plutôt inégale. Globalement, les habitants connaissent mieux les services et équipements de leur quartier et méconnaissent les autres, renvoyant la problématique de la « fracture » entre les quartiers des Sources et Pérollier et le reste d'Ecully.

EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DU PROJET

Avec le renforcement de l'offre dédiée à la parentalité et aux familles sur le territoire, en particulier du fait de la création de la Maison des Familles, il apparaissait important pour le Centre Social et la Ville d'Ecully que les habitants puissent continuer à se repérer et à élaborer sereinement leur « parcours » en sélectionnant les propositions qui correspondent à leurs besoins et leurs attentes. Pour ce faire, la Ville comme le Centre Social ont insisté sur l'importance d'accompagner les familles dans cet environnement en mutation.

Faciliter les orientations - des parcours familiaux dynamiques afin de répondre aux besoins des parents et des enfants

La posture des professionnels permet d'orienter les parents sur l'ensemble des équipements dédiés à la famille quand cela est nécessaire (notamment lors de difficultés ou de besoins repérés), dans la mesure où l'équipe a formalisé un « process » interne d'orientation des familles associant la CESF du Centre Social.

Néanmoins, la principale difficulté rencontrée est l'identification précise de la problématique ou du besoin de la famille. En effet, l'équipe note que les familles n'expriment que très rarement leurs difficultés de façon spontanée. Elle doit donc aller « chercher » les familles sur les difficultés pressenties, sans pour autant exercer une forme de pression ou d'intrusion.

L'écoute, la communication, la transparence, l'empathie, la bienveillance et la proximité sont

des atouts considérables pour permettre aux familles de s'exprimer en toute confiance. L'équipe reconnaît pouvoir entretenir une relation vraisemblablement différente avec les familles que ne peuvent se le permettre nombre d'institutions publiques. Le Centre Social est une « structure familiale de proximité ». Il semble donc possible pour l'équipe de créer un dialogue plus informel avec les familles.

Diversité de l'offre de loisirs

- une offre qui couvre les besoins du territoire en matière de parentalité et de loisirs pour les enfants

Dans un souci d'apprécier si l'offre de services et de loisirs aux familles couvre les besoins du territoire, le Centre Social a réalisé une enquête par questionnaire auprès de 30 habitants. Les résultats montrent que 71 % des parents interrogés considèrent les services et équipements dédiés à la parentalité adaptés à leurs besoins. 77 % considèrent également que ces derniers sont

suffisamment accessibles (géographiquement, financièrement, etc.).

Concernant plus spécifiquement le mode de garde des enfants, un peu moins de la moitié des habitants interrogés considère que l'offre proposée sur le territoire n'est pas suffisamment adaptée à leurs besoins. Il faut relativiser ce résultat, la cohorte d'habitants interrogés étant très faible.

Selon les partenaires et acteurs du territoire rencontrés dans le cadre de cette évaluation, les différents équipements, services et actions en direction des familles sont bien en adéquation avec les besoins des habitants du territoire selon eux. Néanmoins, il est noté que les publics circulent peu entre les différentes structures du territoire qui ont tendance à toucher des publics habitants en proximité de leurs lieux d'implantation. La problématique de la fracture entre les quartiers Sources et Pérollier et le reste d'Ecully ressort de façon particulièrement prégnante.

Septembre à novembre 2020

**+ PRE-DIAGNOSTIC
AUPRES DES
PARTENAIRES ET
HABITANTS**

22 partenaires et acteurs du territoire ainsi que 27 habitants interrogés

Novembre 2021

**+ DIAGNOSTIC ORIENTE
CHOIX DE 5
PROBLEMATIQUES
Comité de suivi stratégique**

Janvier 2020 à mars 2021

**+ DIAGNOSTIC ORIENTE
ALLER-VERS
300 habitants rencontrés lors
de 9 animations thématiques**

Janvier 2020 à mars 2021

**+ DIAGNOSTIC
GENERALISTE
220 habitants enquêtés par
téléphone ou lors de
rencontres, récolte de
données froides du territoire**

PARTIE 3

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Le diagnostic tel qu'il a été mené, peut-être schématiquement décomposé en 3 grands ensembles. Tout d'abord un prédiagnostic auprès des habitants, partenaires et acteurs locaux afin d'appréhender les difficultés, problématiques et besoins rencontrés sur certains points pregnants qui seront l'objet d'une récolte de données fines en pratiquant l'« aller-vers ». Ensuite, la mise en place d'une enquête généraliste par questionnaire auprès des habitants. Et enfin, la récolte de données froides du territoire afin d'étayer les données collectées.

METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

La définition des thématiques pour le diagnostic orienté

Nous avons dans un premier temps réalisé une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux et partenaires et une trentaine d'habitants. Ces rencontres avaient pour objectif d'identifier, selon eux, les principaux enjeux et problématiques qui touchent la population. Cette première esquisse des problématiques et besoins des habitants nous permettait de repérer 5 hypothèses de recherches pour la suite du diagnostic :

- Des habitants moins investis que par le passé dans la vie sociale locale ?

Il s'agissait d'interroger le phénomène « d'effritement du vivre ensemble » qui serait, selon certains habitants et partenaires, à l'origine d'une baisse des solidarités entre les habitants. Quelles seraient les causes de cet effritement ? Lorsque les

habitants font le constat d'une baisse de la solidarité sur le territoire, assiste-t-on à un phénomène de recul de la solidarité dans son ensemble ou seulement des formes de solidarités formels, organisées ? Que penser de cette affirmation d'habitants alors que le contexte du covid-19 donne au contraire le sentiment que la vie locale s'organise de façon solidaire pour répondre à la crise ?

- Les quartiers Sources et Pérollier, un territoire en quête d'identité et d'appartenance ?

Alors que beaucoup d'habitants des quartiers Sources et Pérollier et d'acteurs du territoire ont exprimés avec des mots difficiles un sentiment « d'isolement », de « rejet » de la part du reste de la commune, quelles sont les causes et les conséquences de cet isolement ? Comment celui-ci se manifeste-t-il concrètement dans le quotidien des habitants ? Existe-il des formes, des phénomènes de rejets et/ou d'entre soi au sein des différents quartiers d'Ecully ?

- Certains jeunes fragilisés, désœuvrés, en quête de sens et de repères ?

La situation de certains jeunes semble préoccupante sur le territoire : sédentarité, décrochage, isolement, délinquance, etc. Quels en sont les causes et les conséquences sur la vie sociale locale des quartiers ?

- Des situations familiales préoccupantes aggravées par la crise du coronavirus ?

La crise sanitaire et désormais sociale a des effets considérables sur la société dans son ensemble mais qu'en est-il à l'échelle de la commune et des quartiers, en particulier populaires ? Dans quelle mesure et de quelle manière la crise renforce les fragilités ? Quelles sont les familles les plus impactées par les mesures sanitaires et leurs conséquences économiques et sociales ? Comment y font-elles face ?

- Des familles en difficultés pour appréhender le contexte local (scolarité, démarches administratives, accès aux loisirs, droits, etc.) ?

Barrière de la langue, allophonie, mauvaise maîtrise de certains fonctionnements, illettrisme, illettrisme, fracture numérique : quelles sont les familles en difficultés sur le territoire et quels sont leurs besoins ?

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces questions, nous avons créé 5 groupes de travail composés de salariés et de bénévoles, un par thématique, chacun des groupes ayant à charge d'imaginer et réaliser une animation sur deux demi-journées destinées à collecter du matériel d'enquête. Ainsi, ont pu se dérouler 5 animations mobilisant salariés et bénévoles destinés à « aller-vers » les habitants des différents quartiers d'Ecully dans la perspective d'approfondir les différents « axes » ressortis lors du pré diagnostic. Ces temps ont pris appui sur des supports visuels et

participatifs particuliers visant à recueillir la parole des habitants sur ces différents sujets.

Le diagnostic généraliste - enquête auprès 220 habitants

Au-delà de ces données, souvent qualitatives obtenus au moyen de méthodes d'animation participative, nous avons imaginé et fait passer un questionnaire à la population éculloise composé de 48 questions, le tout divisé en 5 parties :

- Partie 1 : cadre de vie, lien social et animation locale
- Partie 2 : vie familiale, éducation et scolarité des enfants
- Partie 3 : parentalité (enfants mineurs)
- Partie 4 : jeunesse (moins de 25 ans)
- Partie 5 : seniors (plus de 65 ans)

Au total, 220 questionnaires ont été passés par téléphone, en face à face ou via un lien URL par un collectif d'enquêteurs composé de salariés et de bénévoles. La passation fut organisée de façon à limiter la part des répondants adhérents du Centre Social et à obtenir la plus grande représentativité possible de la population (en fonction du quartier de résidence, de l'âge, de sexe, de la CSP, etc.)

La récolte de données froides

La récolte de données froides s'est étalée entre septembre 2020 et mai 2021. Ci-dessous la liste des sources de données statistiques utilisées dans le cadre du diagnostic de territoire :

- Recensements de la population, INSEE, de 1968 à 2018.
- FILoSoFi (Fichier localisé social et fiscal), INSEE - DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, en géographie au 01/01/2021.
- Base Tous Salariés, fichier salariés au lieu de résidence, INSEE, en géographie au 01/01/2020.
- FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de

l'Emploi Salarié), INSEE, en géographie au 01/01/2021.

- SIRENE (Répertoire des entreprises et des établissements), INSEE, en géographie au 01/01/2021.

Bibliographie :

- Convention Territoriale Globale (CTG), Diagnostic de territoire, CAF du Rhône, 2019.
- Convention locale d'application du Contrat de Ville Métropolitain 2015-2020, ville d'Ecully.
- Alliade Habitat à Ecully, document de synthèse, Alliade Habitat, Aout 2020.
- Profil Croisé, commune d'Ecully, Ithéa Conseil, septembre 2019.
- Dossier complet - Données locales, Commune d'Ecully, INSEE, 2021
- Analyse des Besoins Sociaux (ABS), CCAS d'Ecully, 2020.

QUI SONT LES 220 HABITANTS PARTICIPANTS A L'ENQUETE ?

Les habitants ont été enquêtés à partir de 8 ans. 71,2% sont des femmes et 28,8% des hommes.

Situations personnelles : 42% des personnes enquêtées sont mariées, 31,1% sont célibataires, 10,5% sont veuves, 7,3% sont divorcées, 5,5% sont en concubinage notoire et enfin 3,7% sont Pacsées. Parmi les personnes interrogées, 68% ont des enfants.

Situations professionnelles : d'important écarts sont mesurés sur les catégories des actifs occupant un emploi (-22,9% dans notre échantillon) et retraités (+31,1%) par rapport aux données de l'INSEE sur le territoire.

Sur les 220 personnes interrogées, 60,7% résident à

Ecully depuis plus de dix ans, 18,7% y habitent depuis 5 à 10 ans et 20,6% depuis moins de 5 ans. La population interrogée a donc une certaine ancienneté résidentielle.

Parmi eux, 29,2% habitent le quartier des Sources et 23,7% le centre-ville. En les rassemblant, les habitants des quartiers Sources et Perollier représentent 44,7% des répondants.

Les jeunes interrogés proviennent en majorité du quartier des Sources (14 personnes âgées de « 15-29 ans » et 12 âgées de moins de 14 ans, soit 26 jeunes). On dénombre également 11 jeunes résidents du Pérollier, 5 du Centre-Ville et 5 du Pôle Enseignement-

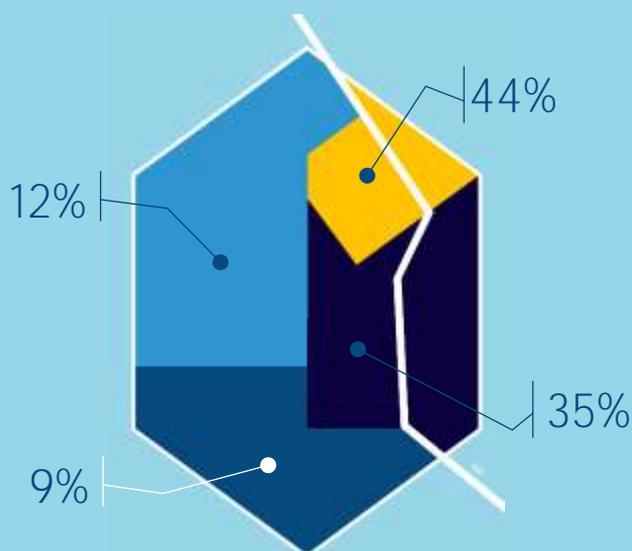
Recherche. Un jeune provient de Charlier/Cerisier et un autre de Vivier. Aucun jeune des quartiers Valvert et Vianney n'a pu être rencontré lors de cette enquête.

Au niveau du public sénior, nous avons en majorité recueilli la parole d'habitants du centre-ville (16 personnes) et des Sources (14 personnes). Le quartier du Pérollier est également bien représenté avec 13 séniors interrogés ainsi que Valvert où nous avons recueilli la parole de 9 séniors.

Enfin, 53,2% des personnes interrogées ne sont pas adhérentes au Centre Social.

	Répartition de la population enquêtée	Répartition de la population INSEE
0 à 14 ans	9,1%	18,9%
15 à 29 ans	14,2%	22,3%
30 à 44 ans	17,4%	15,1%
45 à 59 ans	22,4%	18%
60 à 74 ans	15,1%	14,3%
75 ans et +	21,9%	11,4%

	Répartition de la population enquêtée	Répartition de la population INSEE
Actifs avec emploi	35,2%	58,1%
Chômeurs	11,4%	9,1%
Retraités	34,7%	3,6%
Elèves, étudiants	18,7%	21,9%
Autres inactifs	0%	7,3%



Provenance géographique des habitants enquêtés

CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNE D'ECULLY

La ville d'Écully est située en première couronne de l'agglomération lyonnaise et en bordure orientale du plateau de l'Ouest lyonnais. Sa proximité avec Lyon fait d'Écully l'une des communes les plus urbanisées du secteur nord-ouest. Le tissu économique est développé avec la présence de grandes entreprises attirant de nombreux cadres et professions supérieures. Aux côtés d'une population plutôt aisée existent des poches de précarité. 11% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et près de 25% des logements sont dits sociaux.

Démographie et répartition par tranches d'âges

Entre 1968 et 1975, la population éculloise n'a cessé de croître passant de 10 077 habitants à 17 944 habitants (8,6% en variation annuelle moyenne) pour ensuite se stabiliser entre 17 000 et 18 000 habitants depuis les années 80 à aujourd'hui. En 2019, la commune d'Écully dénombre 18 097 habitants. Les quartiers Sources et Pérollier comptent environ 3 150 habitants soit 19 % de la population d'Écully.

En moyenne, on dénombre 176 naissances par an et un taux de natalité moins élevé qu'à l'échelle métropolitaine (10,3% pour Écully contre 15,5% pour la Métropole entre 2012 et 2017).

La part des 15-29 ans représente 22,3% de la population (+1,1 pts depuis 2007) en raison de la présence du campus Lyon Ouest

sur la commune, juste devant les 0-14 ans (18,9%) et les 45-59 ans (18%). La part des 60-74 ans représente 14,3% de la population (-0,1 pts) et les 75 ans et plus, 11,4% (+1 pt).

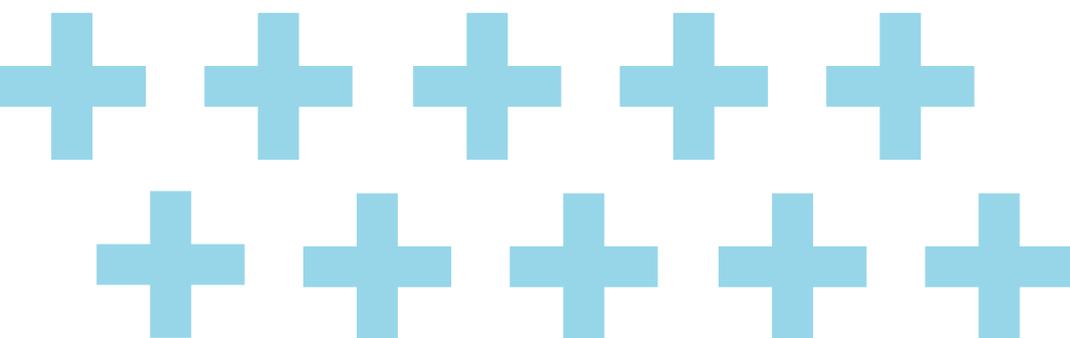
La part de la population de nationalité étrangère à l'échelle de la commune avoisine les 8% contre 10% pour la métropole de Lyon et 7% pour la France Métropolitaine. La population immigrée (c'est-à-dire qui est née dans un pays étranger) est de l'ordre de 12% contre 15% pour la métropole de Lyon et 9% pour la France Métropolitaine.

Familles et petite-enfance

Sur les 4729 familles que compte le territoire d'Écully, 44,7% n'ont aucun enfant (de moins de 25 ans), 21% en ont un et 19,8% en ont deux. La part des familles de 4 enfants ou plus est de 4% sur le

territoire. Ces indicateurs sont en cohérence avec la forte part des personnes âgées et des retraités sur la commune. 46,3% des personnes sont mariées et 31,6% sont célibataires. La part des couples avec enfant(s) est de 44,8%, celle des couples sans enfant est de 39,8%. A noter, 15,4% des familles sont monoparentales. La part des personnes seules (37,3%) est en augmentation sur le territoire de 5,2 points entre 2007 et 2017.

Au niveau des modes de garde, la commune est en situation de légère suroccupation des Asmats (assistant.e.s maternel.le.s) qui accueillent en moyenne 21 enfants pour 100 contre 11/100 pour la Métropole et 16/100 pour la France Métropolitaine. Les Asmats ont également un taux d'occupation supérieur aux autres échelles géographiques avec une moyenne de 3,4 enfants contre 3,2 pour la Métropole et 3,1 pour la France Métropolitaine.



Le nombre de places en structures d'accueil petite enfance est en revanche supérieur avec 23 places pour 100 enfants (moins de 6 ans) à Ecully contre 12/100 pour la Métropole de Lyon et 18/100 pour la France Métropolitaine.

Catégories socio-professionnelles **et niveau d'étude de la population**

La commune d'Ecully compte une part importante de personnes retraitées (25,9%) et d'autres personnes sans activité professionnelle (23,6%) au même titre que la part des cadres et professions supérieures qui représente 16% de la population d'Ecully contre 9% pour la région Auvergne Rhône-Alpes. La part des ouvriers, minoritaire sur le territoire (5,7%), est en baisse de 8% entre 2017 et 2011. La part des retraités, majoritaire, est quant à

elle en augmentation de 6% sur la même période.

En 2017, on comptait 50,8% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non scolarisés sur la commune. Cette part est en augmentation de 8% entre 2011 et 2017 à l'échelle du territoire. 24,8% des personnes sont titulaires d'un niveau bac+5 ou plus (en majorité des hommes). 14,5% de la population est de niveau baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent, 14,8% ont un CAP/BEP, 4,4% sont titulaires d'un BEPC ou d'un brevet des collèges et 15,2% n'ont aucun diplôme.

Ainsi, la population éculloise est fortement dualisée en matière de niveaux d'études entre la part des personnes peu voire pas diplômées (48,9%) et la part des personnes diplômées du supérieur (50,8%).

18 097

HABITANTS
EN 2019

3 150

HABITANTS SUR LES
QUARTIERS
SOURCES ET
PEROLLIER

15,4%

DE FAMILLES
MONOPARENTALES

25,9%

DE PERSONNES
RETRAITEES

16%

DE CADRES ET
PROFESSIONS
SUPERIEURES

Bassin d'emploi et niveaux de vie

En 2017, la commune compte 67,3% « d'actifs » dans sa population âgés de 15 à 64 ans, parmi lesquels 9,1% sont chômeurs et 58,1% occupent un emploi. La part des étudiants et des élèves (recensés dans la catégorie des « inactifs » au sens de l'INSEE) représente 21,9% de la population des 15-64 ans. Au sens du recensement, le taux de chômage s'élève 13,6% de la population des 15-64 ans en 2017 contre 9,4% en 2007. Le chômage touche davantage les femmes (56,5% de la population au chômage) et les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Parmi les salariés (89% de la population de 15 ans et plus ayant un emploi), les emplois à temps partiels sont principalement occupés par des femmes. Ainsi, plus de 30% des salariés de 15 ans ou plus sont des femmes à temps partiel contre 10% pour les hommes.

En terme de revenu moyen des foyers fiscaux, Ecully se porte bien avec un revenu moyen déclaré de 46 442 euros par foyer fiscal en 2018 contre 28 797 euros pour la Métropole de Lyon et 27 156 euros pour la France Métropolitaine. Le revenu médian est supérieur de 5 698 euros entre Ecully et la Métropole de Lyon (27 280 euros contre 21 682 euros). D'ailleurs, 58% des foyers fiscaux sont imposés contre 44% pour la France Métropolitaine. Le rapport interdécile qui mesure l'écart de revenus est bien supérieur à Ecully où le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches est tout de même 4,6 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

Si seulement 11% de la population Eculloise vit sous le seuil de pauvreté (fixé à 60% du revenu médian après impôt), proportion inférieure à celle de la Métropole (15,7%), il n'en demeure pas moins que 29% de la population d'Ecully (soit 802 foyers) vivent sous le seuil de bas revenus, c'est-à-dire qu'ils disposent de ressources inférieures au seuil de 60% du

revenu médian avant impôt (moins de 1071 euros en 2018). De plus, 241 foyers CAF d'Ecully sont dépendants des prestations sociales à hauteur de 50% à 99% de leurs revenus tandis que 358 foyers CAF ont des revenus constitués à 100% de prestations sociales. 36% des familles éculloises avec enfant(s) de moins de 20 ans ont un quotient familial inférieur à 800 euros (contre 45% dans le reste de la Métropole de Lyon). Malgré cela, la part de ces foyers « dépendants » de prestations sociales demeure plus basse à Ecully qu'à d'autres niveaux géographiques de références. De plus, malgré le fait que le nombre de foyers allocataires à Ecully augmente et que le nombre de personnes ou de foyers touchants des prestations s'accroît, leur part sur la population totale d'Ecully reste stable et ne dépasse pas la part des foyers à hauts revenus.

Habitat et logement social

A l'échelle de la commune, 76,4% des personnes résident en appartement contre 22,2% en maisons individuelles. La majorité des logements sont spacieux et comptent en moyenne 3,7 pièces pour les appartements et 6 pour les maisons. Seul 3,6% des biens sont en situation de suroccupation. En moyenne, les habitants de la commune résident environ 15 ans dans leur logement actuel contre 13 ans pour le Rhône. 55% des Ecullois sont propriétaires contre 58% pour la France Métropolitaine.

La commune d'Ecully compte 1 866 logements locatifs sociaux (soit un taux SRU de 24,66%). La majorité du parc social (69%) est concentrée dans les quartiers Sources et Pérollier avec 1073 logements (dont 355 au Pérollier et 718 aux Sources).

Prestations sociales, accès aux droits et aux soins

Le nombre total d'allocataires de la CAF sur la commune a augmenté de 20% entre 2013 et

2018, passant de 3 406 personnes à 4 095. Malgré cela, sa part parmi la population totale demeure stable du fait de l'augmentation démographique à l'échelle de la commune.

En 2018, seul 12,3% des foyers CAF de la commune bénéficient de la PAJE contre 18,5% des foyers CAF de la Métropole de Lyon et contre 15,5% des foyers CAF en France Métropolitaine. Pourtant, 41% des allocataires d'Ecully ont des enfants. La répartition par tranches d'âges des enfants de ces derniers est comparable à celle de la Métropole de Lyon à l'exception du fait qu'elle compte proportionnellement moins d'enfants de moins de 3 ans. En dehors des familles avec enfant(s), le territoire compte une part importante d'adultes « isolés », c'est-à-dire vivants seuls : 55% des allocataires de la commune sont dits « isolés » (28% d'hommes et 27% de femmes) contre 51% pour la Métropole de Lyon.

De la même manière, les allocataires écullois sont globalement plus jeunes que ceux de la Métropole de Lyon (34% ont moins de 25 ans contre 23% pour la Métropole de Lyon), du fait de la présence de nombreux établissements d'enseignements supérieurs sur la commune.

La part des foyers allocataires de la CAF au RSA est plus basse à Ecully - avec 3,7 ménages pour 100 - que dans la Métropole de Lyon (4,1/100) et en France Métropolitaine (5,7/100). En outre, la part des bénéficiaires de la CMU-C ne dépasse pas les 5% à Ecully tandis qu'elle est de 7,4% en France Métropolitaine et de 8,8% dans la Métropole de Lyon. Il en va de même pour la part des assurés de la sécurité sociale bénéficiaires de l'ACS dans la commune.

Si paradoxalement la part des assurés de la sécurité sociale sans médecin traitant est plus importante à Ecully qu'ailleurs (12% contre 3% en France), le taux d'équipement et de couverture médicale est bien

supérieur sur la commune avec 14,9 Médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 10,3/10 000 pour la Métropole et 9,3/10 000 pour la France. Le taux de couverture en médecins spécialistes est, quant à lui, extrêmement élevé avec 59,7 praticiens pour 10 000 habitants à Ecully (contre 6,8/10 000 en France Métropolitaine).

Sur la commune, 218 personnes bénéficient de Allocation Adulte Handicapé (AAH) et 59 touchent l'Allocation d'Education Enfance Handicapée (AEEH). Si leur nombre augmente légèrement au cours des années, leur part demeure systématiquement inférieure comparativement aux autres échelles géographiques.

15,2%

DES ACTIFS SANS
DIPLOME

13,6%

DE TAUX DE
CHOMAGE

46,5 k€

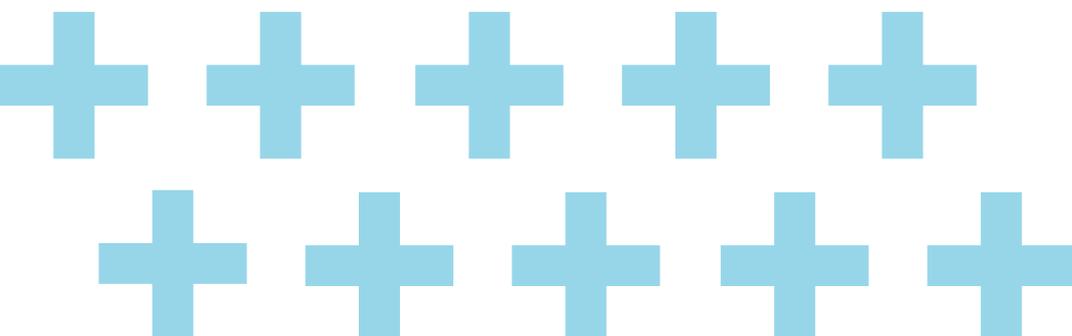
REVENU MOYEN PAR
FOYER FISCAL

11%

DES HABITANTS
VIVENT SOUS LE
SEUIL DE PAUVRETE

1 866

LOGEMENTS
SOCIAUX



ANALYSE DES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES FAMILLES

le Centre Social a consacré dans sa démarche de diagnostic tout un pan de l'analyse aux problématiques et besoins des familles. Comme tout diagnostic, l'analyse présentée condense les points de vue, par nature subjectifs, de l'ensemble des personnes interrogées dans l'enquête. Celle-ci ne dresse donc pas un état des lieux arrêté de la situation des familles sur le territoire. Dans un souci d'objectivation des résultats, l'analyse tente, quand cela est possible, de mettre en perspectives les problématiques et besoins exprimés par les familles avec les données sociodémographiques du territoire.

Une offre d'accueil collectif petite-enfance et d'accueil de loisirs globalement satisfaisante et accessible

D'après l'enquête par questionnaire, plus de 30% des parents ayant des enfants mineurs ont recours à un ou plusieurs modes de garde payants tandis que 27,9% ont recours à la famille pour faire garder leur(s) enfant(s). 34,4% ne disposent d'aucun mode de garde (garde par un parent au foyer, pas de garde du tout, etc...). La dernière part restante se dit non concernée. 60% des parents ayant déjà eu recours aux modes de garde payants affirment que ces derniers sont adaptés à leurs besoins. Néanmoins, 38,9% de ceux ayant déjà eu recours aux modes de garde payants ont rencontré des difficultés pour trouver une place.

Comme cela a été précédemment présenté, les assistantes maternelles de la commune accueillent en moyenne 21 enfants pour 100 contre 11/100 pour la Métropole et 16/100 pour la France

Métropolitaine. De plus, celles-ci ont un taux d'occupation supérieur aux autres échelles géographiques avec une moyenne de 3,4 enfants par AssMat contre 3,2 pour la Métropole et 3,1 pour la France Métropolitaine. La commune compte 3 relais d'Assistants Maternelles (RAM) soit 2,4 ETP.

Néanmoins, force est de constater que le territoire dispose d'une offre d'accueil collectif petite-enfance relativement importante avec 8 EAJE (7 Multi-accueils et une crèche), soit 188 places et 2 micro-crèches PAJE soit 20 places. Son taux de couverture pour les enfants de moins de 6 ans est donc largement supérieur (23 places pour 100 enfants) à celui de la Métropole de Lyon (12/100) et celui de la France Métropolitaine (18/100).

La commune dispose d'un taux de couverture pour les 0-3 ans également excellent avec 68,9 places pour 100 enfants à Ecully contre 57,9/100 dans la Métropole de Lyon. Contrairement à cette dernière, la commune n'est donc pas

considérée comme un « territoire prioritaire » aux yeux de la CAF car son taux de couverture dépasse 59,3 places pour 100 enfants (taux de couverture national). Du côté de l'enfance (3-11 ans), au-delà des activités sportives en club ou des animations proposées par le Centre Social, la commune propose 16 activités (2019) dont 7 sur les temps périscolaires et 9 sur les temps extrascolaires.

La prise en charge multi accueil permet aux parents qui ne travaillent pas de disposer d'un peu de temps libre pour eux-mêmes ou à consacrer plus spécifiquement à l'un de leur enfant dans le cas des fratries. Les parents reconnaissent que ces temps sont précieux car ils leur permettent de disposer de davantage de souplesse et de confort.

Si l'accueil collectif permet aux enfants de développer un grand nombre de leurs facultés, de leurs qualités, de s'enrichir de la vie en collectif, etc... il participe aussi à la prévention d'éventuels situations de désocialisation et de

désœuvrement à l'origine de violences intra ou interfamiliales.

Des familles cumulant les difficultés pour maîtriser leur environnement

L'apprentissage de la langue française représente un défi majeur pour de nombreuses familles éculloises concentrées essentiellement dans les quartiers Sources et Pérollier. Ces dernières rencontrent des difficultés au quotidien en particulier dans la réalisation de leurs démarches administratives, celles-ci exigeant la maîtrise de la langue française dans son usage courant mais aussi la connaissance du vocabulaire propre à l'administration. Dans la mesure où les services de l'État achèvent leur processus de dématérialisation, ces familles peuvent être aussi confrontées à d'éventuelles difficultés dans la maîtrise des outils numériques. Car si l'illectronisme touche 17 % de la population française à tous les niveaux sociaux de la société, il est vrai que ce phénomène impacte plus fortement les

personnes des catégories sociales défavorisées dans la mesure où ces dernières disposent de moins de ressources (financières, culturelles, sociales, symboliques, etc.) que les catégories aisées pour y faire face.

Au-delà de la réalisation des démarches administratives courantes, l'allophonie rends aussi et surtout très complexe l'accès à l'emploi car elle complexifie la candidature en même temps qu'elle freine l'employabilité du candidat.

S'il demeure délicat de dénombrer précisément les familles en difficulté dans la maîtrise de la langue française et/ou des outils numériques à l'échelle du territoire et plus particulièrement dans les quartiers Sources et Pérollier, l'analyse des propos des personnes interrogées (acteurs de la famille et de l'éducation, habitants), etc. et le niveau de participation aux activités/actions destinées au public en difficulté dans la maîtrise de la langue française et/ou de l'outil

informatique (ateliers sociolinguistiques, groupes loisirs, accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle, permanences CESF, etc.) ont permis de confirmer l'existence d'un véritable besoin d'accompagnement sur ces enjeux.

Néanmoins, le diagnostic révèle que les familles semblent tout de même pouvoir s'appuyer sur une entraide et un soutien entre familles du même quartier ou de la même résidence. Ces formes « ordinaires », « spontanées », « invisibles » de solidarité s'ancrent souvent entre des familles partageant des conditions de vie comparables ou bien des parcours marqués par le « déracinement » et le « ré-enracinement », mais pas seulement. La fréquentation par les enfants des mêmes établissements scolaires ou d'accueil (crèches, accueil de loisirs, etc.) permet aux parents de se rencontrer et de créer des liens d'affinités entre eux sur lesquels ils pourront éventuellement compter en cas de difficultés.

Bien que la crise sanitaire et sociale en France et ses mesures de restrictions de libertés ont renforcé l'isolement social des familles en difficultés dans un premier temps, elle a aussi paradoxalement permis, dans un second temps, le renforcement des liens et de la solidarité entre les familles.

En plus du fait qu'elle complique la réalisation des démarches administratives et d'accès à l'emploi, l'allophonie des parents complexifie l'aide aux devoirs et plus généralement l'accompagnement scolaire de leur enfant. C'est parfois l'enfant qui propose son aide ou qui est sollicité par les parents dans la réalisation de démarches courantes, celui-ci maîtrisant souvent mieux la langue française que les parents. Cependant, de nombreux parents allophones ou rencontrant des difficultés dans la maîtrise de la langue française expriment de la frustration ou de la déception en ne parvenant pas à aider davantage leur enfant dans sa scolarité.

Des familles en difficulté dans leurs liens aux institutions, y compris scolaires et dans **l'accompagnement scolaire** de leur enfant

L'enquête par questionnaire a permis de révéler que 32% des parents interrogés expriment le besoin d'être aidés dans l'accompagnement scolaire de leur enfant, et ce, quel que soit le niveau de maîtrise de la langue française des parents.

Si certains parents expriment des difficultés à apporter une aide à leur enfant du fait de leur maîtrise insuffisante de la langue française comme cela a été montré, ou bien à cause de leur faible niveau d'études, il ressort du diagnostic une problématique à s'impliquer dans la scolarité de l'enfant.

Car si certains parents disposent effectivement de moyens limités pour accompagner leur enfant dans sa scolarité, les professionnels interrogés notent

que c'est davantage l'impression « de ne pas savoir faire » qui réduit l'implication du parent. Certains parents renoncent à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant par sentiment « d'impuissance », et ce, même si l'enfant ne rencontre aucune difficulté particulière dans sa scolarité.

Pour faire face à ces situations, les partenaires et les acteurs de l'enfance rencontrés ont rappelé l'importance de ne pas chercher seulement à lever les difficultés propres à la scolarité de l'enfant mais de s'efforcer de mettre au travail toute la famille autour du parcours scolaire et éducatif de l'enfant, en (re)donnant un rôle, une place et des objectifs à chacun. De cette façon, les professionnels de l'enfance espèrent constater une amélioration de la confiance en eux des parents et de ce fait, de leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Mais au-delà de la problématique du manque de confiance en soi des parents dans leur capacité à apporter une aide et soutenir leur enfant, le diagnostic permet de rendre compte que c'est parfois avec l'institution en tant que symbole de l'Etat que certains parents entretiennent une relation problématique. En effet, il n'est pas rare de rencontrer des familles ayant traversées au cours de leur vie des phases d'irrégularités sur le territoire. L'institution peut représenter à leurs yeux, une « menace » potentielle à laquelle il faut se tenir éloignée. Il apparaît donc logique que certaines de ces familles entretiennent une certaine « méfiance » vis-à-vis de l'école bien que celle-ci ne remplissent pas, contrairement à d'autres institutions, des fonctions régaliennes ou régulatrices.

Des liens familiaux (dis)tendus en particulier par la crise sanitaire, économique et sociale

L'enquête par questionnaire adressée aux familles et les entretiens conduits auprès des

partenaires et acteurs du territoire ont permis d'identifier une problématique d'appauvrissement du lien entre parents et enfants, en particulier dans le contexte actuel de la crise sanitaire économique et sociale.

Il a été constaté que de nombreux parents rencontraient des difficultés à partager des temps privilégiés avec leur enfant du fait de leur activité professionnelle ou d'une « surcharge mentale » liée à la gestion des tâches quotidiennes du foyer.

Le contexte de la crise sanitaire aggrave effectivement le phénomène avec des parents qui alternent difficilement entre le télétravail, l'école à la maison, les tâches ménagères etc. et qui peinent plus que jamais à partager un temps privilégié avec chacun de leur enfant. Parce qu'elle contraint à la promiscuité les membres du foyer en même temps qu'elle impose la distanciation avec les pairs, la crise sanitaire fait vivre aux familles des situations de tensions qui peuvent dans certains cas aboutir à de la violence physique.

Parce que l'enfant ne partage pas ou peu de temps ludique avec ses parents, celui-ci a de fait, plus fortement recours aux écrans pour se divertir et s'occuper. Parce que parents et enfants y ont recours de manière assez systématique, qu'ils sont omniprésents dans la vie de nombreux foyers, les professionnels de l'enfance relèvent l'importance de maintenir et de renforcer sur le territoire les temps et les lieux de jeux et de loisirs familiaux. Pour ces derniers, il est essentiel de continuer à proposer aux familles des occasions pour se retrouver, jouer ensemble, partager un temps privilégié. Les ateliers parents-enfants, les sorties et les séjours en familles, etc. répondent plus que jamais à ces besoins exprimés par les acteurs du territoire.

Au-delà des temps parents-enfants, il semble tout aussi

essentiel de favoriser cette rencontre entre enfants issus de familles et si possible de milieux sociaux différents grâce à l'accueil de loisirs ou le multi-accueil par exemple, et ce, afin qu'ils vivent l'expérience de la vie en collectivité en dehors de la famille et de l'école. Ces temps permettent en effet aux enfants de se confronter à l'altérité, d'apprendre à côtoyer et connaître l'Autre, de développer leurs compétences sociales, etc.

Afin de réduire la charge mentale des parents et leur permettre de se retrouver dans une vie de couple, les professionnels de l'enfance et de la famille notent l'importance pour les parents de disposer d'un peu de temps de libre à se consacrer ou à consacrer au couple. Le multi-accueil notamment, permet à des mères de familles de se dégager un temps libre dans la semaine sans leurs enfants. En effet, si l'un

des deux parents ne travaille pas (plus généralement la mère), celui-ci a tout de même la possibilité de recourir à un accueil occasionnel, cette possibilité étant fortement appréciée par les familles car elle apporte plus de « souplesse » dans leur emploi du temps.

Si les parents manquent globalement de temps à consacrer à leurs enfants, en particulier des temps privilégiés, les professionnels interrogés font état de situations familiales complexes où la place du parent et de l'enfant n'est pas bien définie. En effet, de nombreux parents expriment leur difficulté à poser une cadre et des limites à leur enfant de peur de les frustrer. Cette impossibilité à véritablement remplir toute sa fonction parentale amène l'enfant à « tester » les limites, à les mettre à l'épreuve. Il arrive

également que le duo parental ne s'accorde pas sur son positionnement et ses pratiques éducatives. Par exemple, un des parents peut s'attribuer « le bon rôle », déléguant ainsi à l'autre l'exercice délicat de l'autorité. Si l'un des parents adopte un positionnement dysfonctionnel vis-à-vis de son enfant, l'autre parent peut avoir tendance lui aussi à adopter un positionnement opposé en retour pour tenter de « rééquilibrer » le cadre éducatif.

Ainsi, il apparaît essentiel à l'équipe du Centre Social et aux partenaires de poursuivre l'accompagnement des familles qui en rencontrent le besoin afin de trouver le positionnement de chacun, notamment à travers le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) ou encore les Ateliers Parents Enfants.

Mars 2021

- + ANALYSE INTERNE DU DIAGNOSTIC
Groupe projet salariés et bénévoles

26 & 27 mars 2021

- + PARTAGE DU DIAGNOSTIC
Débat d'enjeux avec 95 participants (10 bénévoles, 16 salariés et 69 habitants, acteurs du territoire et partenaires)

Début avril 2021

- + DEFINITION DES PRIORITES POSSIBLES & DES OBJECTIFS GENERAUX
Réunions des référents et du bureau de l'association afin de définir les priorités possibles

8 avril 2021

- + CHOIX DES PRIORITES
Comité de suivi stratégique

Avril 2021

- + CONSTRUCTION DE **L'ARBRE A OBJECTIFS**
Réunions référents

PARTIE 4

DEBAT D'ENJEUX

& DEFINITION DES PRIORITES 2021-2025

Le définition des priorités des futurs projets de développement social et familles constitue une étape essentielle de la démarche participative entretenue par le Centre Social tout au long du processus. Les matériaux collectés dans le cadre du diagnostic de territoire sont denses et l'équipe a porté une attention particulière à leur retranscription lors du débat d'enjeux, afin que chacun puisse s'exprimer objectivement sur les priorités du Centre Social pour la période à venir.

METHODOLOGIE DE DEFINITION DES PRIORITES

Identification des éléments saillants du diagnostic

Le « groupe projet » salariés et bénévoles s'est retrouvé à plusieurs reprises la dernière quinzaine de mars afin d'analyser le diagnostic de territoire et faire ressortir les éléments saillants sous forme d'objectifs à soumettre au vote lors du débat d'enjeux. Ainsi, 34 propositions d'objectifs issues de l'analyse de l'enquête générale et 33 issues des 5 groupes thématiques ont été identifiées.

Le débat d'enjeux

Les données collectées lors du diagnostic du territoire par l'intermédiaire du questionnaire habitants et des temps de porteurs de paroles sur le territoire ont été présentées lors d'un débat d'enjeux qui s'est déroulé les 26 et 27 mars 2021

sous forme d'une grande exposition participative. Au cours de cette rencontre, les habitants - acteurs et partenaires - bénévoles et salariés de l'association - se sont exprimés sur les objectifs qui leurs paraissaient importants à poursuivre. Chaque participant pouvait voter pour 5 objectifs qui lui semblaient prioritaires.

La définition des priorités et de l'arbre à objectifs

A l'issue du débat d'enjeux, les référents salariés du Centre Social ont identifié les priorités possibles à mettre en œuvre au regard des objectifs les plus souvent plébiscités lors du débat d'enjeux. Une réunion du bureau de l'association début avril a permis de fixer deux propositions soumises en comité de suivi stratégique le 8 avril. Les échanges réalisés lors de cette réunion ont permis d'arrêter les priorités des projets de développement social et familles.

Propositions d'objectifs issues de la partie 2 « enquête aux habitants sur la vie familiale, l'éducation et la scolarité des enfants »

	total votes		total votes
Consolider l'offre de garde d'enfants sur le territoire tout en veillant à son accessibilité par les familles	0	Renforcer les liens entre les membres de la famille à travers le développement de temps d'activités qui leur sont dédiés (ateliers, activités, animations, séjours, etc.)	4
Renforcer l'accompagnement scolaire des enfants en lien avec les familles afin de lutter contre le décrochage scolaire	15	Permettre aux familles de rompre avec leur quotidien en leur offrant l'opportunité de pratiquer des activités qu'elles ne connaissent pas ou qu'elles n'ont pas pour habitude de pratiquer	3
Développer les lieux et temps d'accueil et d'accompagnement des familles sur les enjeux de la parentalité et de l'éducation	11	Sensibiliser et accompagner les familles sur les questions de santé de leur enfant	1

Propositions d'objectifs issues du groupe thématique « un équilibre familial déstabilisé par la crise du coronavirus ? »

	total votes		total votes
Renforcer l'accompagnement des projets de sorties et de départ en vacances des familles qui en rencontrent le besoin avec la crise du coronavirus	2	Proposer aux familles des temps de jeux conviviaux leur permettant de rompre avec le quotidien et de partager des moments privilégiés	3
Proposer un cadre pour accueillir les fêtes de familles et autres festivités	2	Repérer les grandes fragilités familiales causées par la crise de la Covid-19 et agir de manière concertée entre acteurs du territoire	8
Proposer des espaces d'échanges bienveillants permettant aux familles de s'informer, d'échanger et de répondre à ses inquiétudes exacerbées par la crise sanitaire (emploi, formation, équilibre familiale, devenir des enfants, etc.)	1	Expérimenter de nouvelles organisations locales d'économie circulaire pour alléger les familles aux budgets serrés	3

Propositions d'objectifs issues du groupe thématique « des familles en difficulté pour appréhender le contexte local (scolarité, démarches administratives, accès aux loisirs, droits ? »

	total votes		total votes
Favoriser l'accès aux droits par une meilleure maîtrise de l'outil numérique	3	Développer un langage numérique universel : harmonisation des démarches administratives	0
Favoriser la création de lieux d'échanges intergénérationnels où se partagent compétences et savoirs autour du numérique	2	Mettre en place des temps de rencontres conviviales avec les acteurs du territoire pour les habitants qui maîtrisent moins le contexte local	3
Développer les services de proximité « en présentiel » en particulier sur les quartiers Sources, Charlier, Cerisiers et Les Serres-Tronchon et informer davantage les habitants sur les missions des administrations	2	Développer l'offre des services de loisirs, culturels, d'accès au droit sur l'ensemble du territoire	0
Former / sensibiliser les habitants au langage administratif numérique : clarification du vocabulaire, de la logique et du fonctionnement	1	Favoriser la médiation habitant/bailleur et développer des espaces d'écoute et d'expression des locataires : incivilités, insécurité, etc...	15

- 8 mai 2021*
- + MISE EN ACTIONS DES PRIORITES ET OBJECTIFS
Séminaire du groupe projet salariés et bénévoles

- Mai à juillet 2021*
- + DEFINITION DU CADRE OPERATIONNEL & DES RESSOURCES DU PROJET
Réunions référents et réunion générale

- 10 juin 2021*
- + VALIDATION DES MODALITES DE SUIVI **ET D'EVALUATION**
Comité de suivi stratégique

PARTIE 5

CADRE OPERATIONNEL ET RESSOURCES DU PROJET 2021-2025

Le choix opéré par le Centre Social pour ses projets de développement social et familles 2021-2025 est de porter son évaluation sur les objectifs au regard de différents critères, moins que sur la définition d'actions à mettre en œuvre. Un « think tank » a permis d'identifier de nombreuses actions possibles. Certaines seront déployées dès septembre 2021, d'autres plus tard dans la mise en œuvre des projets et au regard des évolutions du territoire.

METHODOLOGIE DE DEFINITION DU CADRE OPERATIONNEL

Evolution des actions mises en œuvre par le Centre Social

Le « groupe projet » salariés et bénévoles s'est réuni en séminaire la journée du 8 mai 2021 afin de partager l'arbre à objectifs avec l'ensemble de l'équipe et démarrer un travail de réflexion autour des changements à opérer sur le territoire et sur les évolutions des actions du Centre Social au regard du diagnostic et des priorités. Dans cette perspective, le groupe a élaboré un ensemble d'ébauches d'actions à créer, à renforcer et à maintenir. Toujours dans le cadre de cette journée de séminaire, l'équipe a amorcé un travail sur l'évaluation des nouveaux projets : identification d'un ensemble de questions évaluatives portant sur les différents objectifs.

L'ensemble de ces éléments a été repris en réunions référents et lors d'une réunion générale afin de cadrer et affiner les

propositions d'actions au regard des enjeux particuliers liés à la réorganisation des ressources humaines - dans le cadre de la fermeture de l'accueil de loisirs -.

Sans chercher à identifier pour le moment une feuille de route précise, l'équipe du Centre Social prendra le temps de conjuguer restructuration des ressources humaines et renforcement de projets ou déploiement de nouvelles actions **au regard des priorités du projet.**

Suivi et évaluation du projet

En parallèle de ce travail autour des fiches actions, l'équipe s'est attelée à finaliser l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation des projets de développement social et familles 2021-2025. Pour ce faire, celle-ci s'est appuyée sur les ressources méthodologiques proposées par la CAF, en particulier celles portant sur l'évaluation de l'utilité sociale des projets.

Ainsi, l'équipe s'est donnée pour consigne d'identifier :

- 1 à 2 questions évaluatives par objectif général

- 1 question évaluative par objectif opérationnel

Pour chaque question évaluative, il s'agissait également d'identifier le critère d'évaluation de la question (cf tableau ci-dessous), l'indicateur de réussite et la source de vérification qui y est associée (autrement dit la méthode de collecte des résultats), celle-ci pouvant être de nature qualitative (entretien, focus groupe, etc...) ou quantitative (questionnaire, etc...)

Nous nous sommes également efforcés d'imaginer une échéance réaliste pour l'évaluation à 1, 2 ou 3 ans (la quatrième année étant consacrée à la synthèse des éléments d'évaluation). De manière générale, nous nous sommes donnés pour objectif de « varier » autant que faire se peut, la formulation des questions, les critères d'évaluation, les indicateurs autant que les sources de vérification afin de disposer d'un cadre d'évaluation particulièrement solide.

PRIORITE 1

DES ADULTES EN CONFIANCE DANS LEURS FONCTIONS EDUCATIVES ET PARENTALES

Eléments du diagnostic justifiant le choix de la priorité

L'analyse des problématiques et besoins des familles ont permis d'identifier que de nombre d'entre elles rencontrent des difficultés dans la maîtrise de la langue française au sein des quartiers Sources et Pérolier.

Cette problématique d'allophonie au sein des familles complexifie la réalisation de leurs démarches administratives, l'accès à l'emploi et l'aide aux devoirs des enfants.

Mais au-delà de ces difficultés qui limitent, de fait, l'appui que peuvent apporter les parents dans la scolarité de l'enfant, l'analyse montre qu'il existe plus globalement une problématique d'implication de certains parents qui se disent « dépassés », « impuissants » et expriment un manque de confiance en leurs capacités.

Certains parents ont également un lien « problématique » avec l'institution scolaire qui entraîne une défiance vis-à-vis de la scolarité de leur enfant.

Comme cela a été présenté lors de l'analyse, les relations familiales sont pour beaucoup, dans le contexte actuel de la crise sanitaire, économique et sociale, « complexes », (dis) tendues, voire violentes. Enfants et parents ont donc plus que besoin de se retrouver pour partager des temps privilégiés et apaisés.

Arbre à objectifs

Objectif général 1.1

Favoriser une parentalité dynamique et épanouie

- + Objectif opérationnel
Soutenir et valoriser l'implication du parent dans le parcours de son enfant
- + Objectif opérationnel
Permettre des temps d'échanges entre parents et enfants pour accompagner l'expression et permettre une meilleure compréhension intrafamiliale
- + Objectif opérationnel
Renforcer les capacités des parents à soutenir leurs enfants dans leur scolarité et leur insertion socioprofessionnelle

Objectif général 1.2

Veiller et agir sur les conséquences familiales de la crise sanitaire, économique et sociale

- + Objectif opérationnel
Accueillir et repérer les fragilités familiales causées ou/et renforcées par la crise sanitaire, économique et sociale
- + Objectif opérationnel
Apporter des réponses concertées pour accompagner les familles

Actions possibles citées

Renforcer les ateliers parents/enfants et en développer de nouveaux pour les publics

ados, développer la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité, recueillir les difficultés exprimées par les familles liées à la COVID et

envisager des actions partenariales pour soutenir les habitants, etc...

Questions évaluatives

1.1 Favoriser une parentalité dynamique et épanouie

- + **Question évaluative d'utilité sociale**
Les parents qui rencontrent des difficultés dans leur parentalité ont-ils progressés grâce à leur participation aux actions proposés par le Centre Social ?

Indicateurs de réussite : les professionnels analysent que les parents qui ont participé aux actions dédiées ont trouvés des solutions à leurs difficultés liés à la parentalité.

Source de vérification : analyse d'une cohorte de 10 familles

Echéance : 3 ans

- + **Question évaluative de pertinence**
Les actions proposées par le Centre Social sont-elles pertinentes pour répondre à la problématique de communication que rencontrent certaines familles ?

Indicateur de réussite : dans ses échanges avec les familles, l'équipe constate que les actions qu'elle déploie favorisent l'implication des parents, les temps d'échanges intrafamiliaux positifs, une meilleure compréhension mutuelle, etc...

Source de vérification : focus groupe en équipe

Echéance : 3 ans

Objectif opérationnel

Soutenir et valoriser l'implication du parent dans le parcours de son enfant

- + **Question évaluative de pertinence**
Les actions proposées aux familles par le Centre Social ont-elles permis de soutenir et valoriser l'implication du parent dans le parcours de son enfant ?

Indicateur de réussite : les parents expriment le fait d'être valorisés et soutenus dans le parcours de leur enfant et indiquent ce que les actions proposées leur ont apporté.

Sources de vérification : focus groupe parents

Echéance : 2 ans

Objectif opérationnel

Permettre des temps d'échanges entre parents et enfants pour accompagner l'expression et permettre une meilleure compréhension intrafamiliale

- + **Question évaluative de pertinence**
Des temps d'échanges thématiques entre parents et enfants (gestion du sommeil, rapport aux écrans, alimentation, etc...) ont-ils permis de faciliter l'expression et favoriser l'intercompréhension au sein de la famille ?

Indicateur de réussite : 75% des participants interrogés indique avoir échangé de manière apaisée avec son parent/enfant et avoir porté un regard davantage bienveillant l'un envers l'autre.

Sources de vérification : enquête par questionnaire auprès d'un échantillon de parents-ado-enfants ayant participé à des temps d'échanges thématiques

Echéance : 1 an

Objectif opérationnel

Renforcer les capacités des parents à soutenir leurs enfants dans leur scolarité et leur insertion socioprofessionnelle

- + **Question évaluative d'efficacité**
Quels moyens le Centre Social s'est-il donné pour renforcer les capacités des parents à soutenir leurs enfants dans leur scolarité et leur insertion socioprofessionnelle

Indicateur de réussite : les professionnels ont travaillé sur leur posture, ont mis en place de nouvelles actions ou partenariats, ont eu accès à la formation et au travail en réseau, etc... afin d'être efficace dans leur lien avec les parents.

Sources de vérification : focus groupe professionnels concernés

Echéance : 2 ans

1.2 Veiller et agir sur les conséquences familiales de la crise sanitaire, économique et sociale

- + **Question évaluative d'utilité sociale**
Le Centre Social a-t-il agi sur les difficultés liées à la crise sanitaire et apporté des éléments de réponses aux familles ?

Indicateurs de réussite : les familles indiquent que le Centre Social est un appui de proximité qui leur apporte des réponses aux difficultés qu'elles rencontrent en raison des crises sanitaires, économiques et sociales..

Sources de vérification : enquête auprès d'un panel de 50 familles

Echéance : 3 ans

Objectif opérationnel

Accueillir et repérer les fragilités familiales causées ou/et renforcées par la crise sanitaire, économique et sociale

Question évaluative de pertinence
L'équipe du Centre Social a-t-elle une meilleure compréhension des effets de la crise sanitaire sur la vie familiale ?

Indicateur de réussite : l'équipe a capitalisé suffisamment de matériaux lui permettant de mieux comprendre les impacts de la crise sanitaire sur les problématiques rencontrées par les familles et a imaginé l'appui à leur apporter.

Sources de vérification : données récoltées dans le cadre de la démarche d'écoute large et d'écoute ciblée du territoire

Echéance : 1 an

Objectif opérationnel

Apporter des réponses concertées pour accompagner les familles ?

Question évaluative de cohérence
Le Centre Social a-t-il partagé avec les partenaires du territoire autour des enjeux et problématiques de la crise sanitaire pour les familles ?

Indicateur de réussite : les échanges réalisés avec les partenaires du territoire ont permis d'aboutir à une interconnaissance des moyens et outils déployés ou à la mise en œuvre d'actions conjointes.

Sources de vérification : moyens et outils développés par les partenaires et liste des actions conjointes

Echéance : 2 ans

PRIORITE 2

DES LOISIRS RENFORÇANT LA COHESION FAMILIALE

Eléments du diagnostic justifiant le choix de la priorité

Le diagnostic familles a permis d'identifier une dynamique d'affaiblissement du lien et des échanges intergénérationnels au sein de la famille.

Au-delà des situations conflictuelles qui existent dans toutes les familles (exacerbées dans certaines), beaucoup ne partagent pas ou peu de temps privilégiés ensemble par manque de disponibilité des parents.

Du fait de la promiscuité qu'elle impose au sein des familles, la crise sanitaire accroît la

conflictualité et érode la cohésion familiale.

Pour finir, un certain nombre d'enfants, parfois très jeunes, sont livrés à eux-mêmes sur les quartiers Sources et Pérollier notamment. Ces jeunes ont besoin d'un cadre constructif et d'un regard bienveillant pour grandir en confiance.

Arbre à objectifs

Objectif général 2.1
Favoriser des temps privilégiés en famille et/ou entre familles

- + Objectif opérationnel
Proposer aux familles des animations conviviales et faciliter l'accès à des activités nouvelles et diversifiées
- + Objectif opérationnel
Encourager les échanges intergénérationnels familiaux par des temps ludiques et créatifs
- + Objectif opérationnel
Renforcer l'accompagnement des familles à mettre en place des projets de loisirs et de vacances

Objectif général 3.2
Conduire enfants et jeunes à vivre des temps constructifs sur leur temps libre

- + Objectif opérationnel
En lien avec les parents, développer des animations de proximité en direction des enfants et des jeunes afin de les accompagner à structurer leur temps libre en extérieur
- + Objectif opérationnel
Faciliter la pratique d'activités régulières et encadrées pour les enfants qui n'ont pas ou peu accès aux loisirs

Actions possibles citées

Renforcer les sorties familiales en en proposant davantage et en ciblant certaines sorties en petit groupe et en proximité de manière à ce qu'elles soient reproductibles, mettre e place

des activités passerelles avec l'accueil de loisirs de la Ville ou les associations culturelles et sportives éculloises sur les quartiers Sources/ Pérollier afin d'inciter les familles à y inscrire leurs enfants, renforcer les animations de proximité pour les

enfants éventuellement en lien avec les habitants pour structurer les temps de jeux libres sur les quartiers Sources/Pérollier, développer un projet artistique entre failles, etc...

Questions évaluatives

2.1. Favoriser des temps privilégiés en famille et/ou entre familles

- + Question évaluative d'utilité sociale
De quelle manière les temps familiaux proposés au Centre Social ont-ils permis de renforcer la cohésion familiale ?

Indicateurs de réussite : les participants expriment que ces temps ludiques contribuent à une évolution de leurs liens familiaux

Source de vérification : focus groupe avec une sélection de participants

Echéance : 2 ans

- + Question évaluative d'utilité sociale
Les liens créés entre les familles ont-ils permis une plus grande confiance et solidarité entre elles ?

Indicateur de réussite : les familles ont une plus grande aptitude à se rencontrer et à prendre en compte l'altérité.

Source de vérification : observation de situations de la part des professionnels

Echéance : 3 ans

Objectif opérationnel

Proposer aux familles des animations conviviales et faciliter l'accès à des activités nouvelles et diversifiées

- + Question évaluative de pertinence
Les animations proposées ont-elles permis aux familles de découvrir des activités qu'elles ne connaissaient ou pratiquaient pas ?

Indicateur de réussite : 50% des familles interrogées ont découvert de nouvelles activités qui leur ont permis de passer des moments conviviaux en famille

Sources de vérification : enquête d'un échantillon de participants à l'issue des activités familiales

Echéance : 2 an

Objectif opérationnel

Encourager les échanges intergénérationnels par des temps ludiques et créatifs

- + Question évaluative de cohérence
Quels ont été les effets des temps intergénérationnels auprès des participants ?

Indicateur de réussite : les temps ludiques et créatifs intergénérationnels ont été vécus avec plaisir par les participants et ont permis une meilleure interconnaissance des générations

Sources de vérification : focus groupe avec une sélection de participants

Echéance : 2 ans

Objectif opérationnel

Renforcer l'accompagnement des familles dans la mise en place de projets de loisirs et de vacances

- + Question évaluative d'effectivité
L'accompagnement des projets des familles a-t-il abouti à un départ en vacances de celles-ci ?

Indicateur de réussite : 75% des familles accompagnées sont parties en vacances grâce à l'accompagnement du

Centre Social.

Sources de vérification : liste des familles parties en vacances

Echéance : 2 ans

2.2. Conduire enfants et jeunes à vivre des temps constructifs sur leur temps libre

- + Question évaluative d'utilité sociale
Les adultes trouvent-ils que leur relation avec les enfants et jeunes est plus apaisée et que ces derniers se livrent moins à des phénomènes de bande ?

Indicateurs de réussite : les quartiers Sources et Pérolier sont plus apaisés au regard des phénomènes de bande.

Sources de vérification : enquête habitants

Echéance : 3 ans

Question évaluative de pertinence

Les jeunes sollicitent-ils le Centre Social pour mettre en place des projets dans le cadre de la Fabrique à Projets ?

Indicateurs de réussite : le nombre de jeunes accueillis annuellement dans le cadre de la Fabrique à Projets se consolide (stabilité ou augmentation)

Sources de vérification : listes des participants à Fabrique à Projets

Echéance : 2 ans

Objectif opérationnel

En lien avec les parents, développer des animations de proximité en direction des enfants et des jeunes afin de les accompagner à structurer leur temps libre en extérieur

Question évaluative d'efficacité

Parents et enfants indiquent-ils que les enfants vivent des temps ludiques en extérieur davantage organisés ?

Indicateur de réussite : les enfants structurent leurs jeux collectifs en extérieur et ont davantage de relations apaisées entre eux.

Sources de vérification : enquête auprès des enfants et des parents, plutôt des quartiers Sources et Pérolier

Echéance : 2 ans

Objectif opérationnel

Faciliter la pratique d'activités régulières et encadrées pour les enfants qui n'ont pas ou peu accès au loisirs

Question évaluative d'efficacité

Les structures de loisirs du territoire ont-elles accueilli de nouveaux adhérents des quartiers Sources et Pérolier suite aux animations passerelles réalisées conjointement avec le Centre Social ?

Indicateur de réussite : les enfants prennent leur adhésion auprès des structures de loisirs du territoire afin d'avoir une pratique régulière de l'activité. Les structures de loisirs recherchent des solutions tarifaires adaptées quand les familles rencontrent des difficultés financières.

Sources de vérification : enquête auprès des structures de loisirs avec lesquelles des animations conjointes ont été proposées.

Echéance : 2 ans

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES DU PROJET

L'arrêt de l'accueil de loisirs du Centre Social au profit d'un équipement unique géré par la municipalité à partir de juin 2021 va entraîner une forte diminution des ressources usagers captées par l'association, bien au-delà des économies réalisées sur les fournitures d'activités. Dès lors, l'engagement de la Ville à ne pas baisser la subvention accordée au Centre Social est essentiel et permet à l'association de maintenir sa capacité d'animation du territoire malgré l'arrêt de l'une de ses activités les plus importantes, en redéployant son personnel sur de nouvelles missions au regard des priorités des projets de développement social et familles.

Redéploiement des ressources humaines

L'arrêt de l'accueil de loisirs nécessite de redéployer 3,5 ETP sur de nouvelles missions (5 salariés en CDI). Une partie de ces ressources humaines disponibles est d'ores et déjà affectée à de nouvelles missions.

Ainsi, l'EAJE ouvrira un 4^{ème} jour hebdomadaire grâce au redéploiement d'un animateur. Le temps de travail dégagé par l'arrivée d'un nouveau collègue pour le personnel du multi accueil permettra au Centre Social de porter un second LAEP à Ecully. Celui-ci devrait se situer au sein de la Maison de la Famille. L'association devrait aussi renforcer les animations familiales qu'elle propose, notamment pour la petite enfance.

Par ailleurs, les propositions d'animations à destination des adolescents et des jeunes, plus particulièrement la Fabrique à Projets, seront aussi renforcées par le redéploiement d'un second animateur. Ce temps complémentaire investi devrait permettre à la référente des projets adolescents et jeunesse de développer le volet insertion professionnel des jeunes, en lien avec la Mission Locale et les acteurs du territoire concernés.

Le Centre Social entend aussi, en redéployant le reste de son personnel :

- Développer les animations de proximité ;
- Intensifier son action en direction des aînés ;
- Renforcer l'accompagnement à la scolarité qu'il propose et

intervenir sur de nouveaux projets favorisant la réussite scolaire ;

- Développer sa proposition Ludothèque ;
- Conforter sa capacité d'écoute du territoire et l'accompagnement de collectifs d'habitants dans le cadre d'actions collectives à visée émancipatrice ;
- Proposer davantage d'ateliers et de sorties familiales ;
- Intensifier les actions partenariales avec d'autres associations eculloises.

La finalisation de cette restructuration se fera par étape jusqu'en juin 2022 afin de permettre à l'équipe d'apprécier la quantité de travail qu'elle peut déployer.

Budgets prévisionnels 2022-2025 - analyse des produits

On observe, entre le BP 2021 et le BP 2022, une forte baisse de la participation des usagers et la disparition des aides accordées par le CCAS au titre du passeport loisirs du fait de l'arrêt de l'accueil de loisirs. Cette diminution très importante est toutefois modérée par des recettes complémentaires des usagers avec l'ouverture d'un 4^{ème} jour hebdomadaire de l'EAJE notamment.

Les prestations de services obtenues de la CAF du Rhône restent stables mais il faut tout de même noter la disparition des prestations Accueil de Loisirs compensées par l'augmentation des prestations perçues pour l'EAJE, le LEAP et le CLAS (grâce à l'ouverture d'un 3^{ème} groupe CLAS à l'accompagnement à la scolarité élémentaire qui pourrait se dérouler dans les locaux de la Maison de la Famille). Le Centre Social table sur une augmentation annuelle moyenne de 1,5% des différentes prestations de service de la Caf du Rhône, sur la base des augmentations déjà réalisées les années antérieures.

Concernant la Ville d'Ecully, l'association prévoit que l'augmentation annuelle de 1% de la subvention globale soit maintenue sur l'ensemble de la période. Celle-ci permettra au Centre Social de financer l'augmentation linéaire des achats pour fonctionnement et activités du fait de l'inflation ainsi que l'augmentation naturelle des salaires, sans rôner sur sa capacité à déployer ses activités. A noter l'augmentation plus importante de la contribution de la Ville entre le BP 2021 et le BP 2022. Celle-ci est liée au complément versé par la CAF du Rhône dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse pour le développement du LAEP, de l'EAJE et de la Ludothèque), estimée à 12 k€. Ce financement accordé par la Caf du Rhône ne devrait plus transiter par la Ville à partir de 2022 dans le cadre de la

mise en place d'une Convention Territoriale Globale qui remplacera le Contrat Educatif Local.

Les subventions de la Caf du Rhône sont prévues en augmentation de 8 k€ dès 2022. Dans le cadre du développement des animations de proximité, le Centre Social espère obtenir un financement par le biais du dispositif « Fond Public et Territoire ». A noter également l'obtention prévisionnelle de 6 k€ de financement annuel pour le développement des activités seniors par le biais de la conférence des financeurs de la Métropole ou de la Carsat.

Budgets prévisionnels 2022-2025 - analyse des charges

La baisse des salaires et charges est liée au fait que le Centre Social n'aura plus recours aux embauches de vacataires comme c'était le cas pour faire fonctionner son activité accueil de loisirs. Cela lui permettra de faire une économie de 36 k€ sur les salaires, dont une partie sera réinjectée (à priori à hauteur de 20 k€ afin de maintenir un compte de résultat neutre) pour étoffer l'équipe et maintenir la capacité du Centre Social à animer le territoire malgré l'arrêt de l'accueil de loisirs. L'association prévoit une augmentation annuelle de 1% des frais de personnel (augmentation naturelle du point de pesée dépendant de la convention collective et valorisation de l'ancienneté).

Les achats pour fonctionnement et activités sont aussi naturellement en baisse avec l'arrêt de l'accueil de loisirs. Le Centre Social prévoit une augmentation annuelle de ce poste de dépense du fait de l'inflation.

Les dotations aux amortissements sont prévues stables sur la période, ce qui ne freinera pas la capacité du Centre Social à investir sur la période en cas de besoin, un certain nombre d'amortissements arrivant à leur terme.

PRODUITS	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Participation des usagers, cotisations et prestations	118 567 €	38 619 €	38 782 €	38 946 €	39 110 €
Versement CCAS passeport loisirs	9 819 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de services CAF du Rhône	235 832 €	235 506 €	239 039 €	242 624 €	246 264 €
Sous total ressources usagers	364 218 €	274 125 €	277 821 €	281 570 €	285 374 €
Subventions Ville d'Ecully	434 849 €	444 804 €	448 192 €	451 614 €	455 069 €
Subventions CAF du Rhône	27 633 €	35 633 €	35 633 €	35 633 €	35 633 €
Subventions Etat	8 800 €	8 800 €	8 800 €	8 800 €	8 800 €
Contrats aidés Etat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subventions Métropole de Lyon	41 116 €	41 116 €	41 116 €	41 116 €	41 116 €
Subvention investissement Région Rhône-Alpes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention conférence des financeurs de la Métropole	0 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Autres subventions et dons	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Sous total subventions et dons	513 398 €	537 353 €	540 741 €	544 162 €	547 618 €
Produits financiers	1 000 €	750 €	750 €	750 €	750 €
Remboursements formation/maladie et activité partielle	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Sous total produits divers	4 500 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €	4 250 €
Total Produits	882 116 €	815 728 €	822 811 €	829 982 €	837 243 €

CHARGES	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Salaires et charges	666 511 €	649 419 €	655 691 €	662 025 €	668 421 €
Achats pour fonctionnement et activités	179 222 €	133 410 €	133 942 €	134 497 €	135 077 €
Impôts et taxes	31 384 €	27 899 €	28 178 €	28 460 €	28 745 €
Dotation aux amortissements	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Dotation provisions départ retraite/risque	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres charges	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total Charges	882 116 €	815 728 €	822 811 €	829 982 €	837 243 €

RESULTAT					
Différence Produits - Charges	0 €				

Evolution des frais de personnel	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Frais de personnel	622 125 €	605 033 €	611 083 €	617 194 €	623 366 €
Animateurs activités aux honoraires	16 582 €	16 582 €	16 665 €	16 748 €	16 832 €
Compta Paye et fonctionnement Honoraires	21 304 €	21 304 €	21 411 €	21 518 €	21 625 €
Formations	6 500 €	6 500 €	6 533 €	6 565 €	6 598 €
Sous total salaires et charges	666 511 €	649 419 €	655 691 €	662 025 €	668 421 €
Remboursements maladie et activité partielle	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Remboursement formation	-3 500 €	-3 500 €	-3 500 €	-3 500 €	-3 500 €
Contrats aidés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Frais de personnel (totaux nets)	663 012 €	645 919 €	652 191 €	658 525 €	664 921 €